

CHARTRE ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE DU PAYS CARCASSONNAIS

PHASE DIAGNOSTIC ENJEUX

VOLET 1 : Territoires, paysages et dynamiques

Décembre 2009



AMIDEV G Dantin expert environnement

PRÉAMBULE

78 communes rurales composent aujourd'hui le périmètre du Pays Carcassonnais. Le Pays ne comprend pas depuis 2005 les communes de l'agglomération carcassonnaise. Si la compréhension du fonctionnement du Pays ne peut s'envisager sans elles, le périmètre actuel permet de révéler sa réalité propre. En effet, nature, ruralité, sont d'autant plus lisibles que les territoires les plus urbanisés ne sont pas inclus dans le Pays. Ce découpage nous a donc paru particulièrement pertinent pour considérer la réalité beaucoup moins urbaine des communes du Carcassonnais. Les paysages, enjeux de préservation et d'accompagnement des mutations ne sont évidemment pas les mêmes selon que l'on est sur des contextes plus ruraux ou plus urbains.

Le présent dossier s'appuie à la fois sur:

- des sources documentaires (études existantes, archives, ouvrages historiques, documentation auprès des administrations concernées...),
- un travail de terrain et de parcours des différents territoires du pays Carcassonnais,
- un travail d'analyse.

Ce volet est indissociable des volets architecturaux et urbains conduits en parallèle.

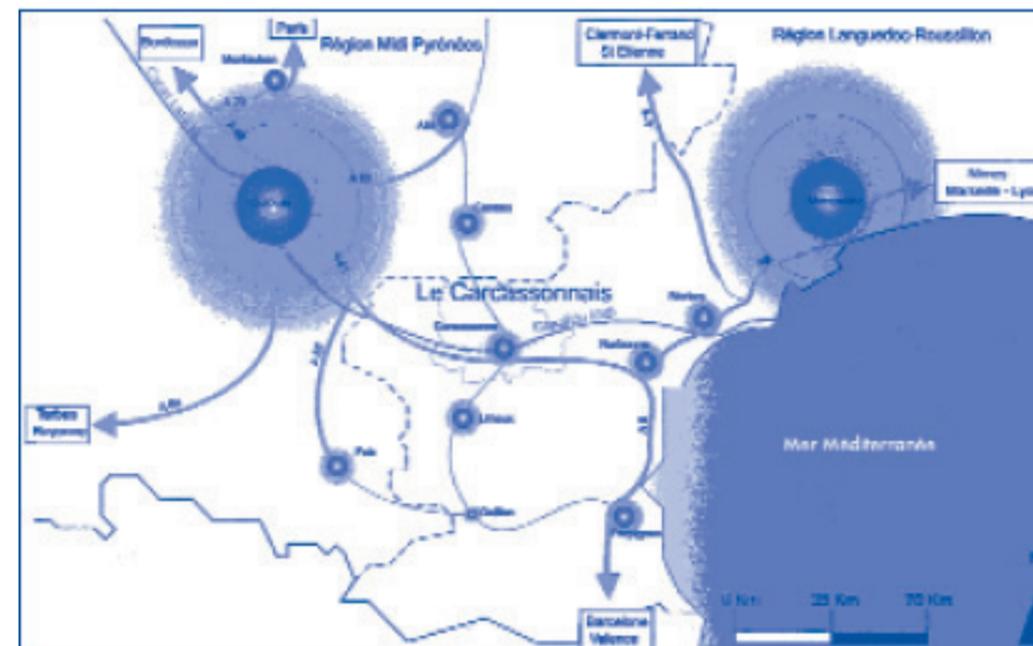
Cette étude a pour but de montrer de quoi est composé le territoire du pays, à différentes échelles et comment il s'est façonné, sur quel socle et avec quelles organisations humaines. Il est donc ici question de donner à voir ce qui caractérise les paysages du pays Carcassonnais aujourd'hui, pour en comprendre la richesse, la diversité et les dynamiques au regard des problématiques et enjeux contemporains.

Pour cela 4 parties s'articulent pour permettre de comprendre la fabrication d'un paysage toujours en mouvement:

- les caractères «physiques» qui engendrent des modes d'installation, d'organisation spécifiques,
 - l'histoire des territoires qui nous raconte le dessin d'un pays,
 - les paysages emblématiques qui en résultent,
 - les dynamiques contemporaines avec lesquelles ils évoluent,
- dans un contexte où les questions économiques, sociales et environnementales doivent se poser de manière transversales.

Cette phase de diagnostic doit susciter des interrogations et des convictions afin de permettre dans les phases suivantes (enjeux, objectifs, actions, recommandations) d'écrire la charte architecturale et paysagère du Pays Carcassonnais.

Le Pays Carcassonnais dans son contexte territorial



source charte du Pays Carcassonnais 2003

1

**Géographie,
un territoire
d'articulations**

Les caractères partagés et originaux: LA GEOLOGIE

Le Pays Carcassonnais constitue un territoire riche de sa diversité et de ses ressources géologiques. Il fait la transition entre la Montagne Noire, dont il recouvre les derniers contreforts au Nord, et le Massif Pyrénéen au Sud qui s'amorce avec les Corbières.

Sur le plan géologique, ce pays est à la transition entre un vieux massif paléozoïque (ère primaire), le Massif Central, dont la Montagne Noire est la terminaison Sud, et les premiers plissements au Nord de la chaîne pyrénéenne, jeune montagne du cénozoïque (ère tertiaire).

Dans la partie Nord, correspondant aux reliefs de la Montagne Noire (soit au Nord d'une limite Ouest-Est passant au Sud de Saissac et Caunes-Minervois), affleurent d'Ouest en Est des terrains de l'ère primaire, d'origine métamorphique, plutonique ou sédimentaire, avec :

- > un massif de roches métamorphiques variées : schistes, micaschistes et gneiss, centré sur Saissac ;
- > un massif granitique, immédiatement à l'Est dans le Haut-Cabardès (Lacombe, Cuxac-Cabardès, Brousses, ...) ;
- > une zone de roches sédimentaires d'origine marine métamorphisées : marbres, schistes, à l'Est (Haut-Cabardès et Haut-Minervois), avec notamment un sous-sol riche en ressources minières.

Ces formations constituent à la fois l'ossature des haut plateaux et des sommets de cette partie du territoire et sont découpées en gorges par les différents cours d'eau qui en descendent.

La partie sud du territoire est constituée de terrains sédimentaires de l'ère tertiaire (Eocène, ...) et des terrasses alluviales du quaternaire (Vallée du Fresquel et vallée de l'Aude). Dans cette partie s'individualise en limite Sud, le massif de Malepère avec notamment ses affleurements de terrains détritiques (poudingues, ..) et l'anticlinal de l'Alaric (calcaires, dolomie, ...).

La grande diversité lithologique de ce territoire va bien évidemment commander la diversité des paysages (reliefs, plateaux, gorges, ...), l'occupation du sol (forêts, zones agricoles, vignobles, ...), les premières installations (abris sous roche) et les premières activités humaines (extractions minières), mais également fournir les matériaux nécessaires pour alimenter l'art de bâtir traditionnel au fil du temps, tant pour les couvertures (ardoise, lauze, ou tuile canal), que pour les murs en pierre (schistes, calcaires, granite, briquettes ...) ou autres matériaux de construction (sables, chaux, plâtre, ...).

En terme géologique, l'originalité du Pays carcassonnais tient à la confrontation sur un même territoire et dans un même grand ensemble paysager des contreforts de deux massifs montagneux majeurs.

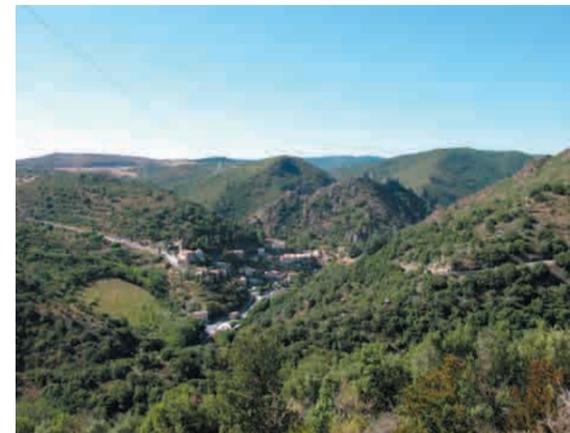
Sur ce territoire de 1 257 km², on retrouve, en « concentré », ce qui fait tout le département de l'Aude (mis à part la façade maritime). C'est une originalité et un caractère.



Le Pic de Nore dominant la Montagne Noire depuis la plaine



Villeneuve les Montréal
Les Pyrénées vues de la Malepère



Lastours dans les vallées de la Montagne Noire



Vers Trassanel dans la Montagne Noire



La plaine et l'Alaric



Les plis de l'Alaric

Les caractères partagés et originaux: L'EAU

L'eau est présente sous diverses formes et contribue aux caractères et spécificités du paysage du pays.

1 Le chemin de l'eau: l'eau visible et l'eau invisible

Un fleuve majeur l'Aude, peu visible: l'organisation du bassin versant de l'Aude dans sa moitié aval et son réseau hydrographique contribue à dessiner le Pays. Depuis la chaîne Pyrénéenne où le fleuve prend sa source, il descend en creusant des gorges jusqu'au détroit carcassonnais, rassemblant à la hauteur de Carcassonne les eaux drainées à l'Ouest par le Fresquel, puis les rivières de la Montagne Noire. En s'orientant définitivement vers la Méditerranée, le sillon audois, précédé de la plaine alluviale du Fresquel dessine un couloir Ouest-Est de part et d'autre de Carcassonne.

Les affluents du Nord creusent des vallées encaissées et ont un cours particulier: Sur le versant Sud de la Montagne Noire, rivières pérennes et cours d'eau intermittants ont en effet creusé nombre de vallées qui s'ouvrent au Sud dans le couloir audois et de nombreuses cavités (Cabrespine, Limousis) qui ont favorisés les premières installations humaines.

La ligne de partage des eaux entre les bassins versants de l'océan Atlantique et la mer Méditerranée se situe sur une partie de la ligne de crête de la Montagne Noire, en limite Nord du Pays: d'un côté les vallées du versant atlantique (le Rieumajou en limite partielle avec le Tarn, l'Arnette), de l'autre les vallées du bassin méditerranéen (l'Orbiel, le Rieutort). Ce fonctionnement naturel a permis la mise en place de différentes infrastructures de drainage, d'irrigation et d'alimentations en eau. Il conditionne fortement l'hydrographie et le climat du territoire.

- Versant Cabardès

De la partie occidentale de la Montagne Noire coulent cinq cours d'eau au débit estival faible mais permanent du à un climat atlantico-montagnard. Ils ont creusé les vallées qui descendent des sommets d'Arfons et de Montaud, en limite du département du Tarn. **Le Lampy, la Vernassonne, l'Alzeau, le Linon et la Dure** constituent les 5 doigts verts de la Montagne Noire occidentale. Les cours d'eau du piémont de la Montagne Noire et de la plaine sont soumis à d'importantes crues et possèdent ainsi des aires d'extension de crues étendues, notamment pour **le Fresquel, le Lampy, la Rougeanne et la Vernassonne**.

- Versant Minervois

Le territoire du Minervois est traversé par deux rivières principales, **l'Argent-Double et le Clamoux**, qui prennent leurs sources dans la Montagne Noire. En sillonnant les versants pentus et creusant les vallées étroites de la Montagne Noire avec leurs affluents, puis en dessinant les terrasses alluviales dans la plaine de l'Aude, ces cours d'eau, suivant un cours Nord-Ouest/Sud-Est, contribuent à dessiner les entités du Minervois. Ces vallées de la partie orientale du massif connaissent un climat plus méditerranéen et tarissent en été. Le développement industriel y a été plus ponctuel, sur l'Argent Double notamment. Des affluents de l'Aude tels que le Trapel, **l'Orbiel, le Clamoux, l'Argent-Double** ont un régime méditerranéen très marqué avec alternance de crues et de sécheresses. Torrent en hiver, l'Argent Double n'atteint pas l'Aude en été en raison des carences dues à la nature géologique des sols. Le Clamoux, lui, a creusé des gorges qui viennent profondément entailler le versant Sud de la Montagne Noire selon un axe Nord -Sud, et dont les pertes ont creusé la rivière souterraine dessinant le gouffre de Cabrespine.

Le Massif de l'Alaric présente sur son flanc Nord de petits ruisseaux temporaires, des ravines parfois profondes. A l'Ouest, **le Massif de la Malepère**, soumis à des influences atlantiques bien marquées, présente un système de ruisseaux rayonnant, coulant vers les périphéries. Ces ruisseaux viennent alimenter le Fresquel au Nord et l'Aude à l'Est du massif.

2 L'eau maîtrisée, canalisée, conduite, asséchée

Le canal du Midi et ses ouvrages d'alimentation constituent un système hydraulique majeur qui caractérise aujourd'hui fortement le paysage du Pays. Il marque aussi bien le grand paysage avec la présence continue du canal et ses plantations linéaires dans le sillon Lauragais, que les paysages intimes de la Montagne Noire avec la richesse architecturale et technique de ses ouvrages d'alimentation. Ce patrimoine classé par l'UNESCO en 1996 au patrimoine mondial de l'humanité vient profondément modifier le fonctionnement hydraulique naturel du versant Sud de la Montagne Noire. Il est le résultat de l'imagination et de la réalisation de Pierre Paul Riquet dans la deuxième moitié du XVIIème qui va ingénieusement utiliser la ligne de partage des eaux qui au seuil de Naurouze départagent les eaux qui s'écoulent à l'Ouest vers l'Atlantique et à l'Est vers la Méditerranée. C'est en effet à la ligne déterminante de partage des eaux qu'est venu se construire le système d'alimentation en eaux du canal du midi. Depuis son point d'origine, à la prise d'eau d'Alzeau, la rigole de la Montagne récupère les eaux des rivières du versant Sud de la Montagne Noire pour les transiter jusqu'au barrage réservoir de Saint-Ferreol. Le barrage du Lampy vient alimenter les canaux de jonction et de la Robine. Au XIX et XXème, d'autres ouvrages sont construits pour compléter le système d'alimentation du canal: le barrage des Cammazes en 1956 et le barrage de la Galaube en 2001.

Les barrages, ouvrages de drainage, ouvrages de conduite

Des réserves principalement destinées à l'irrigation sont réalisées dans la deuxième partie du XI-Xème avec les barrages de Saint-Denis sur l'Alzeau et de Cenne-Monestiés sur le Lampy rabattant les eaux des cours d'eau détournés de leur cours au XVIIème pour alimenter le canal du Midi. On retrouve sur l'ensemble du Pays des ouvrages de drainage (Azille) et des ouvrages de conduites sur les terrasses de la Montagne Noire (Labastide-Esparbaïrenque). Moulins, exploitations textiles, foulons, déclinaisons d'un patrimoine industriel lié à l'eau, jalonnent les rives des cours d'eau du versant Cabardès notamment.

L'étang asséché de Marseillette constitue une entité complexe très spécifique du Minervois et forme aujourd'hui une plaine inondable drainée par de multiples canaux et fossés: le canal de Naudy acheminant l'eau de l'Aude jusqu'à l'étang, la rigole d'évacuation des eaux usées de l'étang rendues au fleuve au niveau de Puichéric constituent les ouvrages achevés au XIXème permettant une mise en culture définitive de l'étang asséché et lui donnant sa physionomie actuelle. L'humidité des sols aujourd'hui cultivés est encore palpable avec des sols souvent inondés et une végétation spécifique. Aujourd'hui on le parcourt sur des routes étroites bordées de roseaux, où de multiples rigoles et canaux sillonnent vignes et vergers, bassins de pisciculture et rizières.

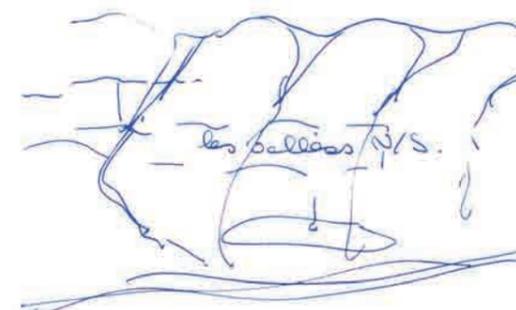
L'étang de Jouarres, en limite du pays Carcassonnais, s'étend sur une centaine d'hectares qui en fait le plan d'eau le plus important entre la mer Méditerranée et le barrage de Saint-Ferréol. Aménagé en base de loisirs avec deux marinas de plaisance sur le canal du midi, la retenue d'eau est cadrée par de fortes digues. Asséché et cultivé au XIXe siècle, il a été recréé dans les années 80 suite aux besoins en eau accrus et pour servir de réserve ultime évitant l'arrêt de la navigation sur le Canal du Midi. Il comporte un secteur en cours de développement touristique, mais une vaste zone a été mise en réserve, où ont été vues de nombreuses espèces limicoles, canards, grèbes.

Les caractères partagés et originaux: LE RELIEF

Le paysage est marqué par un sillon horizontal et ses contreforts, Montagne Noire au Nord, Alaric et Malepère au Sud.

Le Pays Carcassonnais concentre sur son territoire la diversité morphologique de l'Aude. Il est cadré au Nord par l'extrême Sud du Massif Central avec le versant méridional de la Montagne Noire, et au Sud par deux massifs des contreforts pyrénéens, le massif de la Malepère à l'Ouest et la montagne d'Alaric à l'Est. En son centre, le couloir Ouest-Est que dessinent le Fresquel puis l'Aude structure un paysage longitudinal qui, du Lauragais au Minervois évolue dans sa topographie et ses influences climatiques.

La Montagne Noire, au Nord, constitue une limite topographique et visuelle forte dans le paysage avec le pic de Nore qui la domine du haut de ses 1211m. Le Nord du Pays Carcassonnais est parcouru par son versant Sud qui se partage entre le Minervois à l'Est, le Cabardès au centre et à l'Ouest, et une partie du lauragais à l'extrême Ouest. Sa partie occidentale se compose ainsi de la diversité des reliefs du Haut Cabardès et sa moitié orientale est dessinée par les plateaux et pénélaines du Haut-Minervois qui en se succédant forment des balcons dominant jusqu'aux causses de piémont là où commence la vigne.



Le Cabardès

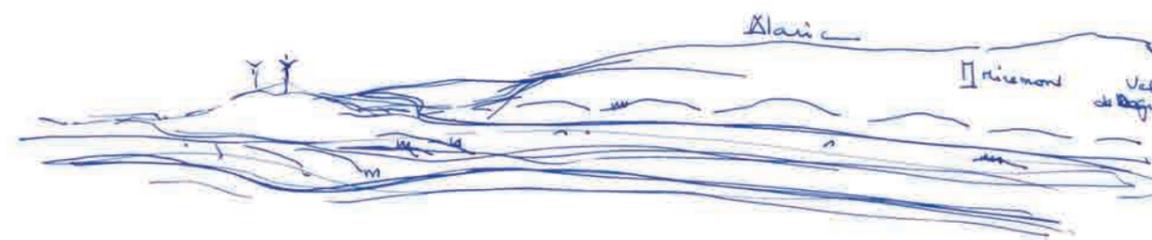
Au cœur du versant Sud de la Montagne Noire, du pic de Nore, point culminant à 1211 m, dominant le plateau du Sambrès (de 950 à 700m), jusqu'au piémont du massif (200m), le territoire du Haut Cabardès est marqué par un relief qui s'atténue progressivement. C'est dans sa partie la plus orientale que dominent de vastes plateaux inclinés vers le Sud et entaillés par les affluents du Fresquel coulant du massif. Ces plateaux supérieurs, avec des pentes marquées où les vallées de l'Alzeau et de la Dure sont étroites et encaissées sont, côté Est, découpés en lanières séparées par des combes étroites toutes orientées obliquement Nord-Ouest/Sud-Est. Ils laissent ensuite la place à des plateaux inférieurs aux pentes moyennes avec, pour les affluents du Fresquel, des vallées distinctes, marquées par des versants raides et des talwegs plats et étroits. Enfin, la vallée avec ses faibles pentes et ses vallées affluentes ouvertes et peu distinctes, rejoint côté Ouest les collines du lauragais avec un relief collinaire doux.

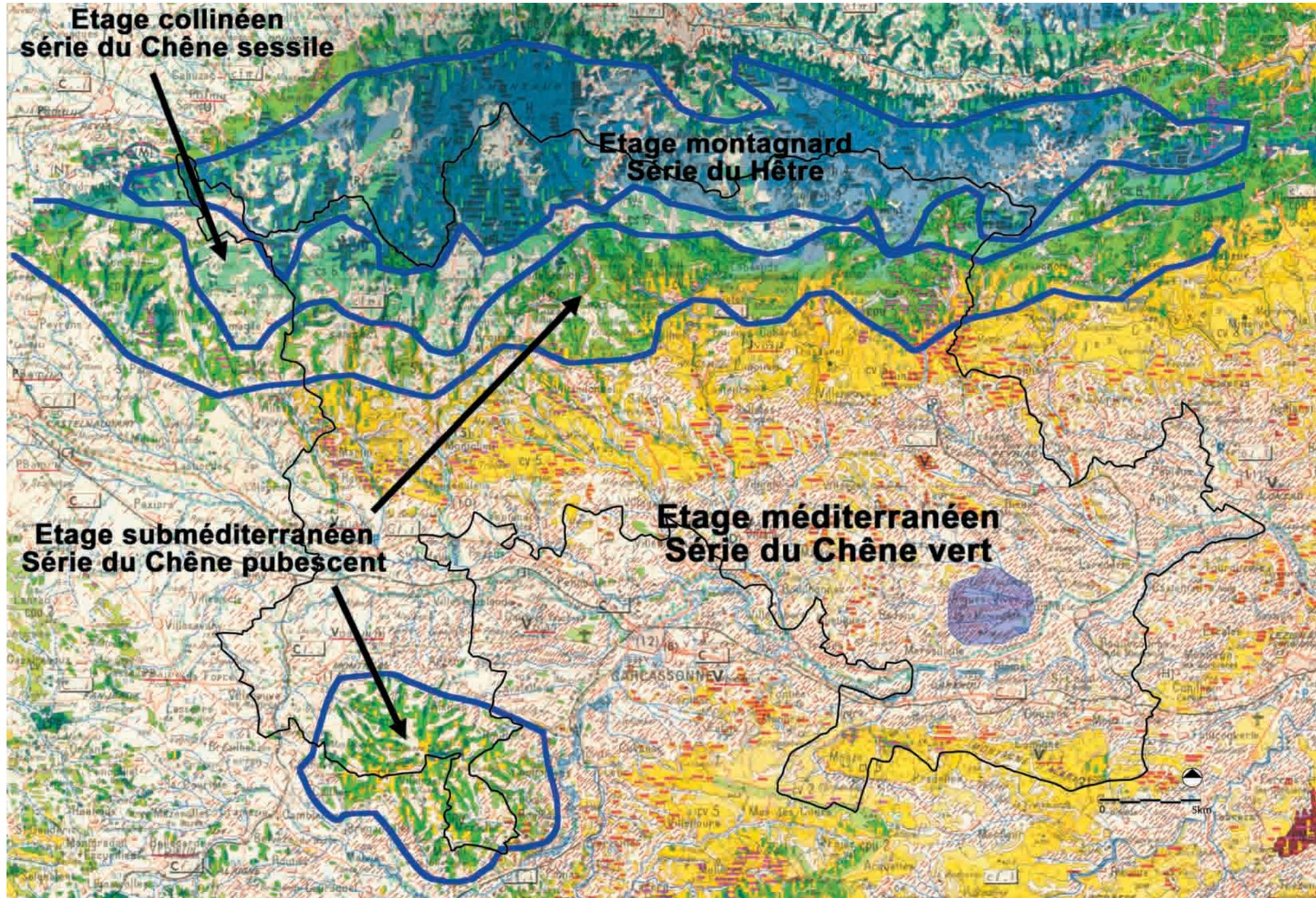
Le Minervois

Le Minervois est cadré sur son territoire par deux massifs, La Montagne Noire au Nord et la Montagne d'Alaric au Sud. D'Est en Ouest sa plaine s'inscrit dans le sillon Audois, du Lauragais à la Méditerranée. Venant s'adosser au flanc sud de la Montagne Noire, le Minervois descend progressivement vers la vallée de l'Aude jusqu'à une altitude minimale de 60 m. A un étage Montagnard d'une altitude maximale de 1109 m, succède un étage intermédiaire Subméditerranéen à environ 600 m, puis un étage méditerranéen à 400 m, pour arriver enfin en plaine avec moins de 100 m d'altitude. Ainsi, trois grands ensembles topographiques se dessinent. Avec des sommets arrondis, des versants pentus et des vallées étroites, les reliefs du Minervois viennent se terminer vers le Sud par une pente régulière jalonnée de vastes plateaux couverts de garrigue. Le piémont de la Montagne Noire constitue alors un véritable espace de transition topographique avec la plaine de l'Aude. Une zone de coteaux vient s'étendre d'Est en Ouest, comprenant les petits causses de Salsignes et la partie septentrionale de la plaine de l'Argent-Double. Enfin, en plaine, l'Aude et ses principaux affluents dessinent des cônes alluviaux souvent de dimensions importantes. Les terrasses alluviales formées au fil du temps dominent aujourd'hui le panorama horizontal de l'étang de Marseillette et du vignoble d'une centaine de mètres.

Malepère et Alaric

Les reliefs marquant les limites Sud du Pays Carcassonnais constituent des entités spécifiques. Au sud du couloir Carcassonnais, de part et d'autre de l'Aude, avant son orientation méditerranéenne, deux massifs se distinguent. Le massif de l'Alaric situé à l'Est vient terminer le massif des Corbières, dominant ainsi à 600 m. Le massif de la Malepère à l'Ouest, à la topographie presque circulaire autour du Mont Naut à 442 m constitue une entité propre qui émerge entre moyenne vallée de l'Aude à l'Est et coteaux lauragais à l'Ouest.





source Carte de la végétation de la France - feuille de CARCASSONNE 1963 CNRS



tip sylve de l'Aude



vigne cyprès et château Villarzel-Cabardès



chêne pubescent Montolieu



foret de résineux



chenaie sessile Saissac



puech chêne vert

Les caractères partagés et originaux: LA VÉGÉTATION

1 le climat comme condition de la couverture végétale

La diversité des situations topographique des entités du Pays Carcassonnais et la situation géographique du site avec ses importantes **influences climatiques de l'Ouest et de l'Est de la France méridionale**, confère au Pays une grande richesse naturelle à différentes échelles. Le versant Sud de la montagne Noire, notamment dans la partie Nord du Haut Cabardès présente une diversité des paysages d'eau avec de multiples sources et cascades. Ainsi, de manière générale, des contrastes microclimatiques se font sentir, des plateaux ensoleillés, ventés et secs, aux fonds de vallées abrités des vents, plus frais avec des gelées localisées en hiver. Sur les crêtes de la Montagne Noire, au nord du Pays se situe la ligne de partage des eaux. Le Haut Cabardès est ainsi sous une double influence climatique, entre influences atlantiques et méditerranéennes.

Le pays carcassonnais se situe à la rencontre de deux influences climatiques majeures, des influences océaniques à l'Ouest, aux influences méditerranéennes à l'Est. Le couloir du carcassonnais entre plaines du Lauragais et plaines littorales, entre massifs de la Malepère à l'Ouest et de l'Alaric à l'Est, bénéficie d'une situation climatique intermédiaire. La partie occidentale du Pays, avec un climat de transition à tendance océanique, est davantage soumise à des précipitations au printemps et à l'automne, tandis que la partie orientale sous influences méditerranéennes connaît d'importantes sécheresses en été.

2 Des couvertures végétales synthèse de la géographie, marqueurs paysagers

Le croisement entre la morphologie du site et sa végétation fabrique des paysages (de vigne, pechs boisés, garrigues, maquis, forêts).

L'approche de la diversité de la couverture végétale du Pays Carcassonnais peut s'effectuer par l'examen de la «Carte de la végétation de la France - feuille de CARCASSONNE 1963». L'étagement des formations végétales s'y observe particulièrement bien de part et d'autre du sillon audois en s'élevant en altitude au Nord vers la Montagne Noire, ou au Sud vers les Pré Pyrénées.

L'intérêt de ce territoire est de recouvrir à la fois un étage méditerranéen, un étage collinéen et un étage montagnard :

-> **l'étage méditerranéen** qui couvre le sillon audois et la base des reliefs au Nord et au Sud, abrite des formations végétales des séries du Chêne vert (couleur jaune) et du Chêne pubescent (couleur vert jaune),

-> **l'étage collinéen** qui ne se développe réellement que sur le versant Sud de la Montagne Noire comprend la série du Chêne sessile (couleur vert),

-> **l'étage montagnard** qui ne se rencontre qu'au niveau des reliefs sommitaux de la Montagne Noire, il abrite la série du Hêtre (couleur bleu). A ce niveau, les vastes zones de reboisement en résineux apparaissent en tirets horizontaux bleu foncé.

Sur la carte, la densité des couleurs indique les différents états au sein de la série de végétation, bois ou forêt, lande ou pelouse (par densité décroissante).

En relation étroite avec le relief, les formations végétales tendent vers la formation climacique forestière au Nord du territoire (Montagne Noire) et dans une moindre mesure au Sud (Malepère et Alaric), la concordance avec la distribution des zones d'intérêt naturaliste est assez étroite.

Ces différentes séries de végétation contribuent au paysage de diverses façons:

La série du Chêne vert, recouvre des faciès différents qui caractérisent toutefois tous l'ambiance méditerranéenne de ce territoire dans sa partie centrale (sillon audois et contreforts des reliefs nord et sud) :

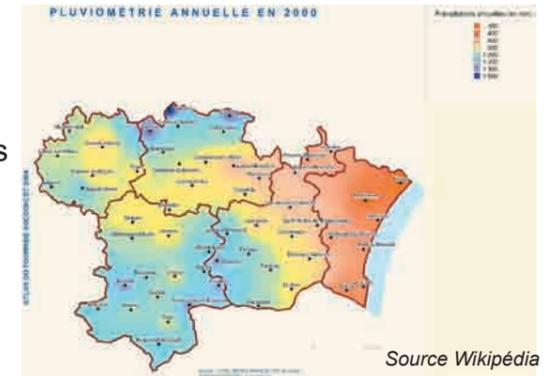
De manière globale, les températures moyennes sont relativement douces et la pluviosité faible, avec des vents fréquents et souvent violents, portés par l'effet de couloir. Au Nord du Pays, l'altitude de la Montagne Noire modifie les températures et les précipitations, et ainsi la végétation.

Vents dominants

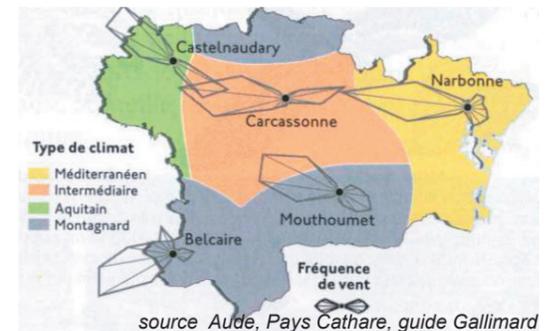
- **Le vent de Cers** vient du Nord/Nord-Ouest. Il se forme dans la plaine toulousaine et se renforce à l'approche du Golfe du Lion. Il s'apparente à la tramontane: froid, sec et violent. Pour éviter les nuisances de ce vent violent, le bâti traditionnel est orienté à l'Est et sa façade Ouest comporte un minimum d'ouvertures, voire façade aveugle.

Pour s'en protéger les villages traditionnels se sont organisés dans les plis du relief (Minervois / haut-Cabardès).

- **Le Marin**, venant de Narbonne souffle plus fréquemment en automne. Cet air très humide du Sud-Est amène des pluies abondantes et durables.



Source Wikipédia



source Aude, Pays Cathare, guide Gallimard

-> **bois en taillis peu étendus** et souvent dégradés à Chêne vert, Pistachier lentisque, Pistachier térébinthe, Nerprun alaterne, Viorne tin, Filiaire intermédiaire, , ... ou très souvent boisements de recolonisation spontanés en Pin d'Alep de substitution.

-> **formations de lande, maquis** (sur substrat siliceux) à Cistes, Bruyères, ... **ou garrigue** (sur substrat calcaire) à Chêne kermès, Filiaire à feuille étroite ou F. intermédiaire, Buis, Romarin,

-> **pelouses sèches.**

Il convient de préciser que ces formations «naturelles» occupent également les nombreux délaissés, et les petits «pechs» dans la zone cultivée du sillon central. A ce niveau, toutes les parcelles avec un sol développé sont favorables à la culture de la vigne ou de l'Olivier. Le Chêne kermès, lui, très présent dans la garrigue, présentait autrefois un intérêt «industriel» puisque son écorce fournissait un tannin utilisé pour le tannage des cuirs et qu'une cochenille, parasite de cet arbuste, fournissait une teinture rouge écarlate.

La série du Chêne pubescent caractérise tout le secteur des gorges encaissées en pied de Montagne Noire et les vallons de la Malepère au Sud. Il est à noter que la série du Chêne vert y occupe souvent les expositions les plus chaudes. Les espèces d'accompagnement sont en partie celle précédemment citées et confèrent toujours une ambiance méditerranéenne au paysage.

La série du Chêne sessile n'occupe sur ce territoire qu'une tranche altitudinale étroite, au contact de l'étage montagnard, qui correspond à des zones vallonnées plus fraîches et plus humides. Les formations boisées comprennent le Chêne sessile, le Noisetier, la Bourbaine, ...

La série du Hêtre ne se retrouve que dans quelques futaies profondes résiduelles de la Montagne Noire. Dans la majeure partie des nombreux boisements à ces altitudes, ces forêts «naturelles» ont été remplacées par de sombres plantations de résineux (Epicéa, ...) peu pénétrables qui ferment et banalisent le paysage.

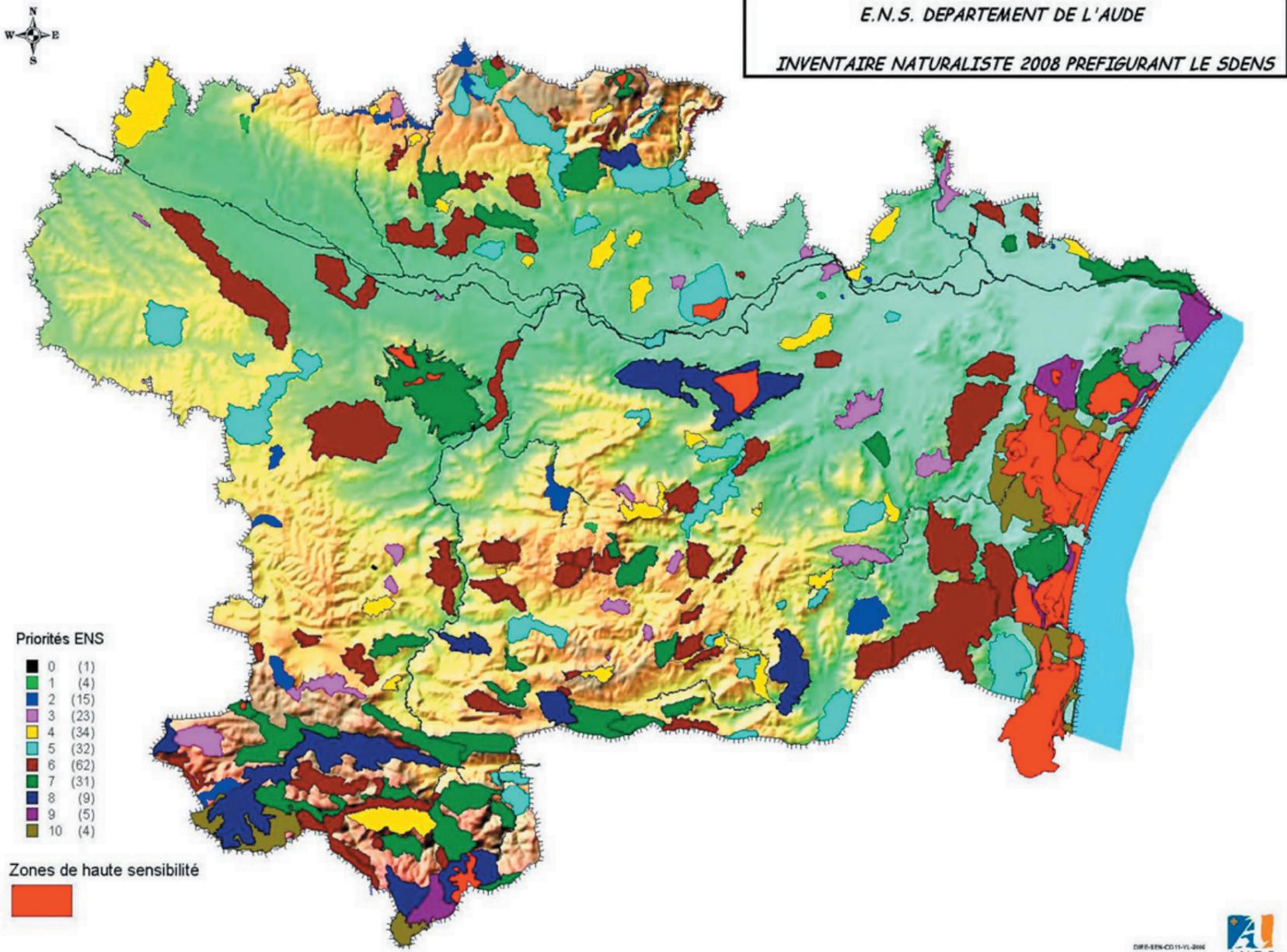
L'originalité du Pays carcassonnais tient ici à la concentration dans un territoire restreint, grâce au relief, de formations végétales qui s'étalent en latitude des rivages de la méditerranée au Nord de l'Europe.



ZNIEFF et natura 2000 source *Diren*



Intérêts floristiques source *Diren*



Les caractères partagés et originaux: LES INTÉRÊTS NATURALISTES

Les intérêts naturalistes reconnus à l'échelle nationale et européenne

Intérêts au Nord du territoire (le haut de la Montagne Noire) et sur les massifs de Malepère et d'Alaric

La carte des ZNIEFF et Natura 2000, et le tableau ci-contre, font apparaître que les zones d'intérêt naturalistes reconnus se localisent principalement aux marges Nord et Sud du Pays Carcassonnais, ce qui correspond assez étroitement aux secteurs de relief, respectivement de la Montagne Noire et les pré-Pyrénées.

Ces intérêts relèvent d'inventaires nationaux pour les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristiques et d'inventaires ou procédures européennes pour Natura 2000. Les territoires concernés représentent des surfaces significatives (cf. tableau ci-contre), même si de nombreuses zones inventoriées se superposent. D'autres sites d'intérêt se localisent également sur le massif de la Malepère et de l'Alaric.

Autres intérêts naturalistes reconnus

Le Conseil Général de l'Aude, de son côté, mène une politique volontaire, dont l'objectif est de mettre en œuvre un Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (article L. 142 et suivant du Code de l'urbanisme).

Les orientations fixées visent à répondre aux obligations de gestion du milieu de vie :

- dans un souci de lutte contre le déprise agricole et de ses effets,
- de restaurer des habitats,
- d'aménager et d'ouverture au public raisonné,
- de valorisation économique durable,
- de gestion et de protection de le ressource en eau,
- de gestion des écosystèmes et de leurs espaces fonctionnels associés.

En première phase de réalisation de ce schéma, un inventaire des espaces naturels audois a été effectué et fait apparaître :

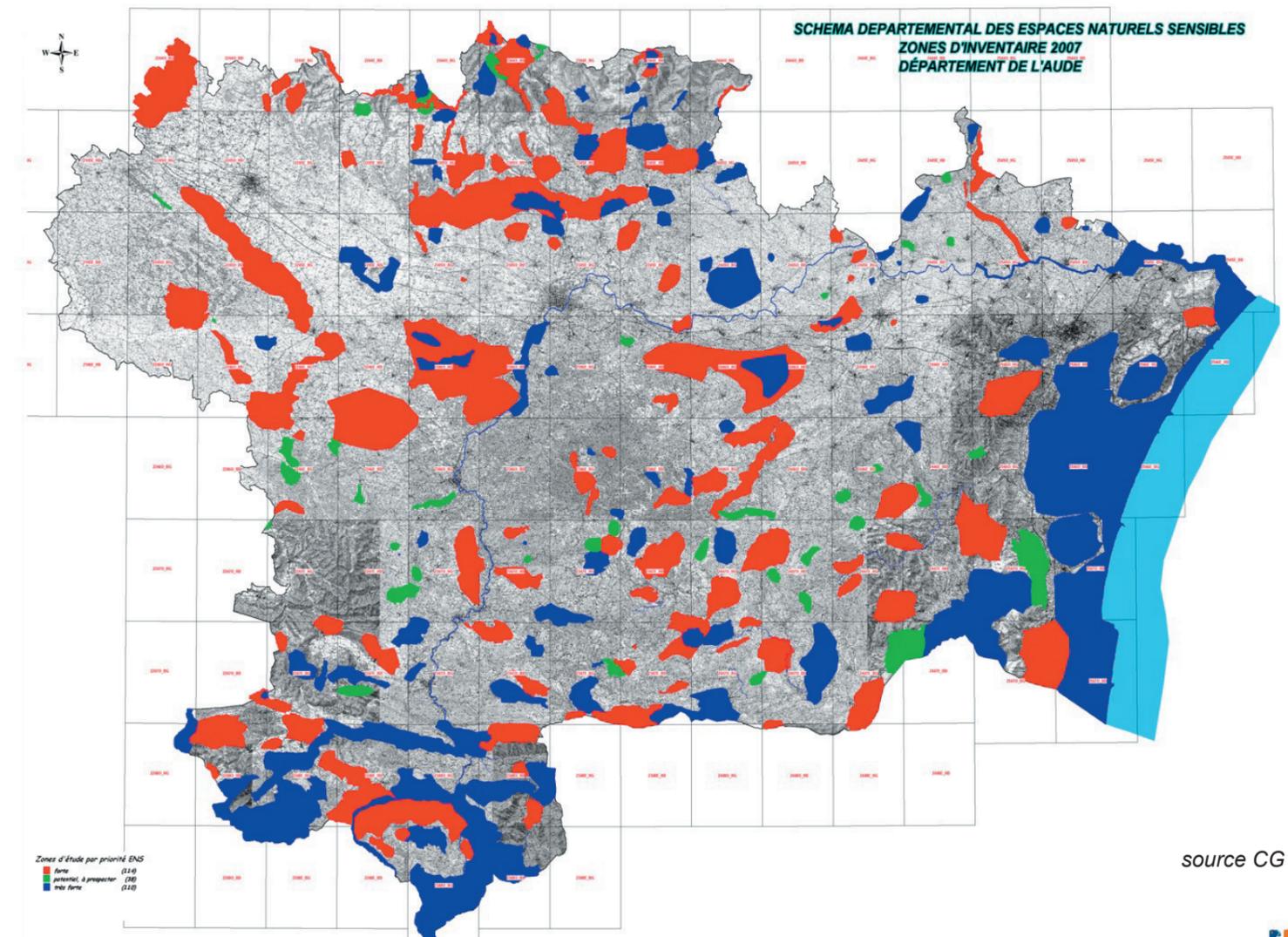
- 217 espaces fonctionnels à forte valeur environnementale, notés hiérarchiquement de 1 à 10,
- Flore vasculaire retenue : 389 taxons déterminants,
- Mammifères : 14 taxons à rajouter aux 23 taxons déterminants retenus pour les chiroptères,
- Reptiles et amphibiens : 13 taxons pour les amphibiens et 22 pour les reptiles,
- Avifaune : 38 taxons déterminants et 46 complémentaires,
- Entomofaune : 131 taxons déterminants,
- Habitats : 113 déterminants et 57 complémentaires.

Une carte des communes présentant un intérêt floristique a également été établie. Il convient de noter que la majorité des espaces recensés dans le cadre départemental se concentrent également sur les contreforts de la Montagne Noire et les petits massifs de la Malepère et de l'Alaric. Dans cette démarche, un droit de préemption a été instauré sur certains espaces du Pays Carcassonnais (cf. carte ci-contre) ; au niveau la Montagne Noire, le Département dispose déjà d'espaces acquis en propriété.

L'originalité de l'inventaire tient ici à ce que des espaces d'intérêt patrimonial sont également recensés dans des milieux anthropisés comme le territoire viticole du sillon audois.

L'étang de Marseillette, zone agricole intensive y apparaît également au regard des espaces interstitiels à milieux humides qu'il abrite.

ZNIEFF de type I		ZNIEFF de type II	
Forêt de Chêne pédonculé du ruisseau d'Ayguebelle	73 ha	Vallée du Lampy	422 ha
Bassin du Lampy	65 ha	Montagne Noire occidentale	18 400 ha
Gorges de Saissac	212 ha	Vallée de l'Alzeau	216 ha
Bois du Colombier-bas	42 ha	Vallée de la Dure	167 ha
Barrage de Saint-Denis	16 ha	Vallée du Riu Sec	536 ha
La Forge	43 ha	Vallée de l'Orbiel	3 805 ha
Prairie de Batignes	53 ha	Gorges de la Clamoux	721 ha
Les Martyrs	31 ha	Gorges de l'Argent-Double	740 ha
Rochers de Cubservies	7 ha		
Plateau de Lacombe	69 ha		
Ruisseau de la Grave et crêtes voisines	1210 ha		
Pelouse du Pic de Nore	90 ha		
Tourbière des Jouys	6 ha		
Arête rocheuse de Fourt-Ferrouze	47 ha		
Arête rocheuse Ouest des soulans de Nore	190 ha		
Gorges de Linze	(1333 ha)	Haut Minervois	(22 750 ha)
Étang de l'Estagnol	36 ha		
Bois du Chapitre	285 ha	Massif de Malepère	(5 864 ha)
Bois de Las Munjos	71 ha		
Bois de Caux	78 ha		
Fontaine des Joncs	134 ha	Massif d'Alaric	(5 824 ha)
		Ripisylve de l'Aude moyenne	(744 ha)
Natura 2000 Site d'intérêt Communautaire		Natura 2000 Zone de Protection Spéciale	
Vallée du Lampy	9 576 ha	Corbières occidentales	(22 965 ha)
Gorges de la Clamoux	863 ha		
Les Causses du Minervois	(21 854 ha)		
Massif de Malepère	5 886 ha		

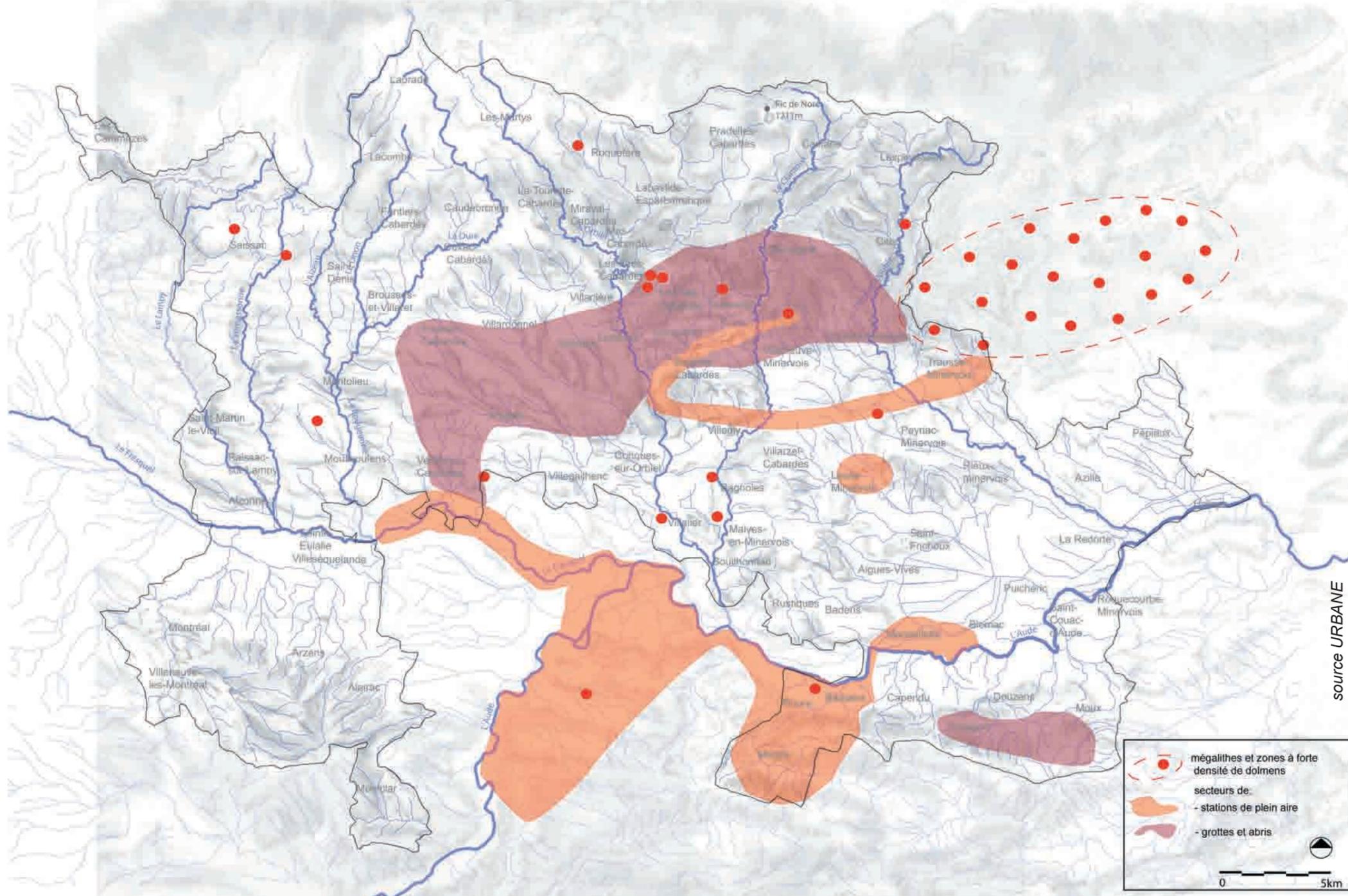


source CG 11

2

**Histoire,
la formation
d'un territoire**

Histoire: la formation d'un territoire

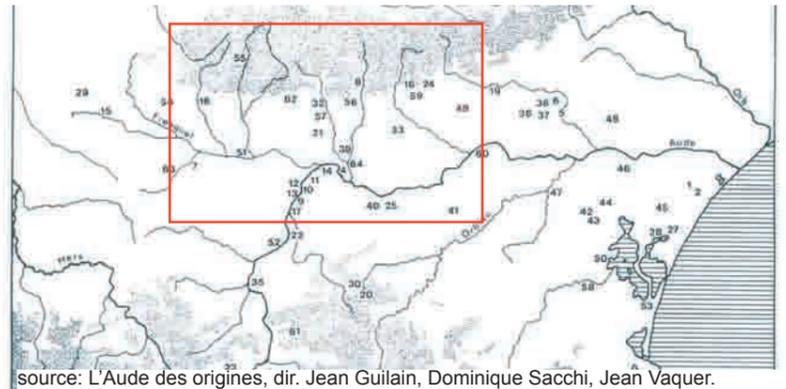


source URBAINE

Gisements et monuments préhistoriques

Carte établie d'après les cartographies issues de *L'Aude des origines*, dir. Jean Guilain, Dominique Sacchi, Jean Vaquer, et de la feuille de Carcassonne au 1 / 100 000ème

- | | | |
|--|--|--|
| <p>01 ARMISSAN : Grotte de Bringairat
02 ARMISSAN : Trou du loup
03 BELVIS : La Cauna
04 BERRIAC : Les Plots
05 BIZE-MINERVOIS : Le Baous de la Salle
06 BIZE-MINERVOIS : Grottes des Moulins
07 BRAM : Buzerens
08 CABRESPINE : Grotte du Gaougnas
09 CARCASSONNE : Auriac
10 CARCASSONNE : Carsac
11 CARCASSONNE : La Cité
12 CARCASSONNE : Dépôt de Bronzes
13 CARCASSONNE : Meyroville
14 CARCASSONNE : Roc d'en Gabit au hameau de Montredon
15 CASTELNAUDARY : Sostomagus
16 CAUNES-MINERVOIS : L'enceinte du Cros
17 CAVANAC : La Farquette
18 CENNES-MONESTIES : Pech de las Crabos
19 CESSERAS (Hérault) : Grotte d'Aldene
20 CLERMONT-SUR-LAUQUET : Grotte-aven de Milhes
21 CONQUES-SUR-ORRIEL : Font-Juvénal</p> | <p>22 COUFFOULENS : Les Peyros
23 FA
24 FELINES-MINERVOIS (Hérault) : Grotte de l'Abaurador
25 FLOURE : Le Laouret
26 FONTANES-DE-SAULT : Abri du Roc de Dourgne
27 GRUISSAN : La Crouzade
28 GRUISSAN : Roc de Conilhac
29 LABASTIDE-D'ANJOU : La Ferratié
30 LABASTIDE-EN-VAL : Abri Jean Cros
31 LAPRADELLE-PUILAURENS : Grotte de l'Oeil
32 LASTOURS : Grotte au Collier
33 LAURE-MINERVOIS : Dolmen de Saint-Eugène
34 LEUCATE : La Corrière
35 LIMOUX : Notre-Dame de Marceille
36 MAILHAC : Dolmen de Boui Marcou
37 MAILHAC : Le Cayla et les nécropoles
38 MAILHAC : Stations d'Embusco
39 MALVES : Menhir
40 MONZE : Laval de la Bretonne
41 MOUX : Grotte des Chambres d'Alaric
42 NARBONNE : Aussières
43 NARBONNE : Fontlaurier</p> | <p>44 NARBONNE : Trou du Viviers
45 NARBONNE : Grottes des Monges
46 NARBONNE : Montlaurès
47 ORNAISONS : Médor
48 OUVEILLAN : Sites pré et protohistoriques
49 PEPIEUX : Dolmen des Fades ou Palet de Roland
50 PEYRIAC DE MER : Comptoir maritime du Moulin
51 PEZENS : Poste-Vieille
52 POMAS et ROUFFIAC d'AUDE : La Lagaste
53 PORT-LA NOUVELLE : Grotte des Ramondis
54 SAINT-PAPOUL : L'ermitage
55 SAISSAC : Menhir de Picaref
56 SALLELES-CABARDES : Grotte Gazel
57 SALLELES-CABARDES : Lassac
58 SIGEAN : Pech-Maho
59 TRAUSSÉ : Dolmen de Jappeloup
60 TOUROUZELLE : L'Horre
61 VERAZA : Grottes de la Valette
62 VILLARDONNEL : Cancaucade
63 VILLASAVARY : L'habitat perché de l'Agréable
64 VILLEDUBERT : Dolmen des Peiriers</p> |
|--|--|--|



source: *L'Aude des origines*, dir. Jean Guilain, Dominique Sacchi, Jean Vaquer.

LES PREMIERS HABITANTS DE L'AUDE

LES TEMPS PALÉOLITHIQUES

On retrouve les plus anciennes traces de la présence de l'Homme au **Paléolithique inférieur**, avec notamment des sites dans les gorges de la Cesse, les stations de la Gravette à Pennautier et dans la vallée du Fresquel la présence d'un outillage de silex de type pré-moustérien.

Le Paléolithique moyen voit apparaître *l'hégémonie de l'Homme de Néandertal* (*Homo sapiens neandertalensis* -200 000) **et son industrie de la pierre** avec l'obtention systématique d'outils sur éclat: site de la Crouzade, industrie de silex; massif de la Clape et ses abords; Grande grotte de Bize (-48 000 et -34 000). Le choix d'un habitat tenait sans doute à la durée du séjour et, selon les circonstances, à la présence d'un point d'eau, à la proximité d'un gîte de matière première nécessaire à la confection de l'outillage ou d'une zone giboyeuse. Ce lieu, une grotte pendant la saison froide, la rive d'un cours d'eau ou le pied d'une falaise pendant l'été, n'était bien souvent qu'un refuge temporaire jalonné, à période fixe, l'itinéraire du chasseur.

Le Paléolithique supérieur : l'avènement de l'Homme moderne

Avec l'ultime glaciation, aux environs de -35 000, débute en Europe occidentale, le stade final du vieil Âge de la Pierre : le Paléolithique supérieur avec un effacement rapide de l'Homme de Néandertal et l'avènement simultané de l'Homme moderne : *Homo sapiens sapiens*. Cette période se caractérise par un allègement de l'outillage en roche dure, l'utilisation de la matière dure animale pour la confection d'outils et armes, et enfin la naissance des arts plastiques. On retrouve des campements au bord du Clamoux, à Villeneuve-Minervois et les fouilles de Régismont-le-Haut, au pied d'Ensérune révèlent des constructions légères soutenues par des poteaux de bois, abritant des foyers creusés en forme de cuvette.

La culture aurignacienne persiste jusque vers -23 000 sur le versant méridional de la Montagne Noire. La Grotte de Canecaude à Villardonnel comporte des traces de la présence humaine remontant aux 25^{ème} et 23^{ème} millénaires. Vers -17 000, des groupes laissent des traces dans les grottes de Bize et sur des installations de plein air, au pied de la Montagne Noire. Le site de Lassac à Sallèles-cabardès comportait vraisemblablement une aire de dépeçage de rennes, avoisinant un lieu d'abattage, au débouché du parcours encaissé de la rivière.

Des instruments de chasse en bois de rennes sculptés provenant de la Crouzade et de la grotte Gazel (Sallèles-Cabardès) sont datés de -15 000 à -13 000. Le plus remarquable esthétiquement, provenant de la grotte de Canecaude (Villardonnel) représente un mamouth. On suppose que des sites comme la grotte Gazel dont la surface d'habitat s'étendait sur plus de 1000m², servaient, à période fixe, de lieu de rencontre entre divers groupes humains, favorisant ainsi échanges et apports multiples. En outre, peintures et gravures des grottes sont de saisissants témoins de l'esthétique magdalénienne, avec une prééminence du renne à Bize et du bouquetin à Belvis.

-11 000 correspond à une période de réchauffement provoquant de profonds changements au niveau de la flore et de la faune. Un épais couvert forestier se met en place et certaines espèces animales, comme le renne, disparaissent, fuyant vers le nord. Cette période transitoire du **Epipaléolithique** (-8000), avec l'adaptation nécessaire des Hommes à leur milieu marque non seulement la fin de la civilisation magdalénienne mais aussi celle des temps paléolithiques commencés un million d'années plus tôt.

Les bouleversements du Mésolithique (-7000 à -5000) annoncent un autre univers agricole et néolithique, laborieux et communautaire. Les sites audois sont significatifs de ce mouvement du Mésolithique d'Europe occidentale. Le climat devient doux et humide, offrant un milieu tempéré qui permet à une grande forêt primaire tempérée de s'installer un peu partout, proposant des cadres de vie de plus en plus fermés. De nouvelles stratégies économiques apparaissent, reposant sur les pratiques de la chasse, de la collecte et de la cueillette.

LE NÉOLITHIQUE

Le bassin de l'Aude offre plusieurs gisements qui permettent de scruter la période charnière entre le Mésolithique final et le tout début du Néolithique, c'est-à-dire la phase de confrontation ou de transition entre les derniers chasseurs-collecteurs et les premiers agriculteurs éleveurs:

- **Mésolithique final** : Trois gisements - la station d'Aussières à Narbonne, la grotte de Gazel à Sallèles-Cabardès, l'abri de Dourgne dans la haute vallée de l'Aude nous renseignent sur les déplacements des

- **Le temps des premiers villages** : la colonisation agro-pastorale du bassin de l'Aude est perceptible à partir du Néolithique moyen, entre -4600 et -3400. De multiples établissements de plein air (villages) se font sur des terroirs limono-sableux qui conviennent le mieux pour la culture des céréales (terres à blé, légères et bien drainées). Souvent les sites sont établis sur des axes de communication fluviaux et terrestres, sur des éminences à proximité de cours d'eau ou aux confluences des vallées. Les sites majeurs sont près des carrefours naturels les plus importants (Langel à Armissan près de l'ancien estuaire de l'Aude et Berriac/les Plots, Auriac et Cavanac au débouché de la vallée, dans le couloir de l'Aude).

- **La fin du Néolithique** (autour de -3400) est marquée par une densification des habitats qui se répartissent aussi bien dans les vallées alluviales que dans les zones de plateaux calcaires ou de collines molassiques.

Les premiers agriculteurs:

Les paysans du Néolithique apparaissent vers -6000/-5000 en Europe occidentale. Grottes ou abris sous roches situés en milieu de plateau ou de moyenne montagne témoignent de la fréquentation temporaire de ces secteurs par de petits groupes humains pratiquant encore la collecte et la chasse (métairie Grande à Laure-Minervois, les Plots à Ventenac-Cabardès). Au Néolithique moyen (-4500 à -3300), on retrouve des habitats de plein air à proximité de cours d'eau importants, sur d'anciennes terrasses alluviales, sur des sites d'éperon où l'extension de l'habitat est limitée sur le troisième côté par un dispositif d'enceinte, levée de terre, palissade. Les sites des Plots à Berriac, Najac à Siran, Dela-Laïga à Cournanel, Perreiras à Pouzols témoignent de cette intensification des habitats de plein air au Néolithique Final et Chalcolithique (-3300 à -2800 et -2800 à 2200). Les céréales cultivées sont l'orge puis le blé. C'est au bronze final (-1300 à -700), période de mise en place d'un important dispositif d'enceintes (Carsac à Carcassonne) que l'on retrouve une activité intensive d'élevage (Font-Juvénal à Conques, enceintes de St Antoine à Caux-et-Sauzens et de Rocreuse à Raissac-sur-Lampy, de Roc d'en Gabit ou de Carsac).

LES ÂGES DU CUIVRE ET DU BRONZE

A compter du 3^{ème} millénaire et pendant 2000 ans, c'est moins dans le domaine économique que sur les plans techniques et sociaux que s'affirme l'évolution des populations du bassin de l'Aude. On peut globalement considérer que Néolithique final et l'Âge du cuivre (ou Chalcolithique) se partagent le 3^{ème} millénaire (-3200/-2200). Le travail du cuivre apparaît dès -3200/-3000 à partir probablement déjà de potentialités métallifères locales (Montagne Noire, Corbières). **A l'âge du bronze, la Montagne Noire devient un centre économique avec l'extraction du minerai.** L'Âge du bronze couvrant la période comprise entre -2200 et -700. A l'intérieur de cette dernière période, on peut admettre en gros la subdivision suivante : bronze ancien (-2200/-1700), Bronze moyen (-1700/-1300), Bronze final (-1300/-700). La maîtrise du bronze, alliage de cuivre et d'étain permet un renouvellement morphologique des productions. L'or est travaillé à la fin du Néolithique. Il semble qu'une structuration sociale se mette en place à partir des 3^{ème} et 2^{ème} millénaires avec par exemple dans la Grotte du Collier de Lastours, la découverte d'une petite fille enterrée avec une parure soignée de bijoux et armes.

Au cours de la **fin du Néolithique** et du **Chalcolithique**, au long du 3^{ème} millénaire, les dolmens (tombeaux mégalithiques) de l'Aude (environ 70) participent d'une grande concentration mégalithique qui s'étire sur la façade ouest méditerranéenne, depuis le piémont sud-pyrénéen de la Catalogne jusqu'à la Provence orientale. Les aires les plus montagneuses du département (Corbières et Montagne Noire) étant les moins propices à la culture, en abritent la majorité: dolmen de Fades, dolmen et tertres de St Eugène à Laure, Boun-Marcou à Mailhac, nécropole de la Clape, menhir de Rieux-en-Val, pierres dressées près du domaine de l'Azerou à Saissac, pierre de Nouret à Pradelles-Cabardès, de Peyrolles ou de Tournissan, menhir de Picardel à Saissac, menhir de Malves... Tous n'ont pas été conservés. On retrouve des sépultures à Villedubert, Bouilhonnac, Pépieux. Au bronze final se constituent des nécropoles comportant plusieurs tombes à incinération (le Moulin à Mailhac).

Les premiers habitants de l'Aude s'installent dans une géographie marquée par ses reliefs et abris naturels. La Montagne Noire, les abords l'Aude et de ses affluents, constituent alors les premiers lieux de refuges et de ressources de l'Homme.

Histoire: la formation d'un territoire

Voies anciennes

Chemin de l'Estrade: venant de Béziers, il dessert deux vici: le vicus de Quarante dans le Narbonnais et le vicus de Conques dans le car-cassès.

L'ancienne voie romaine, **voie d'Aquitaine** reliait Narbonne à Bor-deaux, se branchant à Narbonne sur l'arc méditerranéen que suivait la **voie Domitienne**, de la vallée du Rhône au Roussillon et à l'Espa-gne.

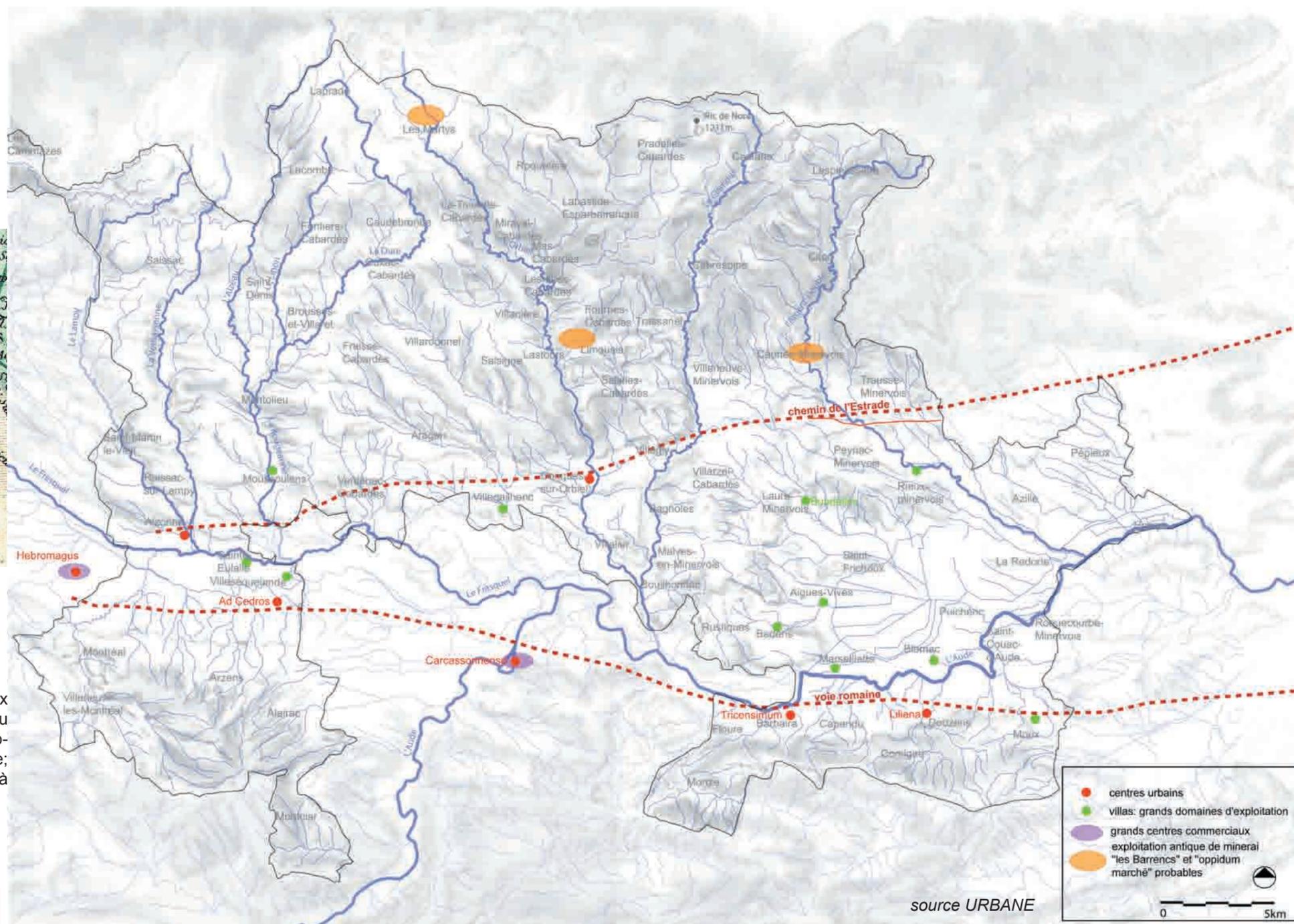


Gaule romaine

Source Wikipédia

De la «Villa» gallo-romaine au «Castrum» féodal

Les époques gallo-romaine et carolingienne donnent naissance à deux types d'établissements: la «villae», exploitation agricole dispersée, au coeur de laquelle est ensuite édifiée la demeure du seigneur de l'épo-que carolingienne, et selon son importance une église et son cimetière; et le «vicus», bourg simple avec sa variante dotée d'une enceinte, déjà nommée le «castrum».



source URBANE

d'après les textes et cartes des «Anciens Pays de l'Aude», Elie Griffie 1974 et «Géographie et Histoire de l'Aude», R. Plandé 1944



Caunes-Minervois Carrières du Roi

source Le patrimoine industriel de l'Aude - L'inventaire

LES PREMIÈRES FORMES D'ORGANISATION DU PAYS

L'ÂGE DE FER : IMPULSIONS ET APPORTS MÉDITERRANÉENS

L'âge de fer est marqué dans l'Aude comme dans l'ensemble de la Gaule méridionale par **de grand changements économiques, sociaux et culturels, en corrélation avec le développement des importations méditerranéennes, sous l'impulsion des marchand étrusque, phénico-puniques et grecs**, dont on retrouve plusieurs débarcadères sur la zone littorale, lieux privilégiés de relations directes et donc d'apports culturels, entre les indigènes et les navigateurs, attirés par l'importante voie de pénétration qu'offrait le débouché de l'Aude dans le golfe de Narbonne. Dénrées méditerranéennes et vin, base du trafic, ont empruntés très tôt la route des deux mers en direction de Carsac-Carcassonne. La voie du Minervoï, jalonnée par un autre grand marché, Mailhac, a constitué également un important axe de diffusion.

Après une première phase préliminaire d'observation (-650 à -600), avec des voyages de reconnaissance entrepris en occident par les navigateurs à la recherche des métaux, se développe le commerce étrusque et punique (-600 à -550) avec une présence grandissante des marchands grecs du à la fondation de Marseille en -600 et Emporion (Ampurias) vers -575. Dès la première moitié du VI^{ème} siècle av. JC, les apports méditerranéens atteignent le Lauragais (site de l'Agréable), le Limouxin (Couffoulens) et, en marge des pays audois, le Sud du Tarn (Cordouls), à une centaine de kilomètres de la côte. Dès -550, les Grecs ont la mainmise sur les marchés. Marseille et Ampurias se sont assurés la maîtrise des marchés de l'Extrême-Occident. Entre la moitié du VI^{ème} et la fin du III^{ème} siècle av. JC, les commerçants grecs diffusent largement sur la côte audoise et dans l'arrière-pays immédiat (Corbières, Minervoï). Carcassonne et Castelnaudary sont alors les deux grands marchés du couloir. L'accroissement des échanges va de pair avec la mise en place sous l'impulsion des commerçants grecs, de réseaux organisés utilisant comme relais les comptoirs maritimes du narbonnais qui deviennent des centres redistributeurs des marchandises importées et éventuellement le réceptacle des contreparties (métaux, sel et produits agricoles...).

Les exploitations minières antiques :

L'or qui apparaît très tôt vient probablement de l'orpaillage, dans des cours d'eau comme la Sals, l'Orbiel, ou l'Aude lui-même. La plupart des observations matérielles rassemblées à ce jour concernent des installations plus centralisées d'extraction de minerai de cuivre ou de plomb argentifère, datées de la fin de la période, et des sites de traitement du fer. Au pied de la Montagne Noire, près de Lastours, on possède des preuves de traitement de minerai local dès 150 av. J.C. et plus encore sur la fin du siècle et le début du I^{er}. Sur le versant méridional de la Montagne Noire, l'exploitation antique dite « des Barrencs », se situe entre les villages de Lastours, Limousis et Fournes ; on y voit de vastes travaux de tradition assez archaïque, prenant la forme de très vastes et très profondes failles verticales dont les parties basses sont actuellement inondées et impraticables. Si on a aucun moyen de quantifier la production et la commercialisation du métal aux périodes antérieures, il est évident qu'aux deux derniers siècles, les produits extraits (cuivre, plomb, ou argent) représentent une part non négligeable des contreparties nécessaires au négoce narbonnais, aux échanges à grande échelle.

Le problème du fer est différent, il est d'abord certainement destiné, au début de l'occupation romaine, aux besoins locaux et régionaux. Cela explique certainement la taille réduite, la dispersion de beaucoup de sites de traitement des Corbières, la production industrielle s'étant ensuite concentrée sur la Montagne Noire. On retrouve des traces de la présence d'une agglomération relativement vaste, peut-être de type « oppidum-marché », à proximité du centre d'extraction de Lastours-Fournes.

Les fermes de l'Age du Fer :

La présence d'un habitat très dense à l'Age de Fer dans la partie occidentale du département a laissé plus de 70 sites aujourd'hui dans le Lauragais pouvant être interprétés comme des fermes de l'âge de fer avec des constructions en matériaux légers (terre et bois), et des surfaces d'exploitations allant jusqu'à plusieurs milliers de m². La plupart se situent dans les vallées du Fresquel et du Trébol qui forment une vaste et riche plaine entre la Montagne Noire et les pays collinaires du Razès. Au regard des seules traces d'activités liées à l'activité agricole, ces établissements correspondent à des unités d'exploitation du sol. La quasi totalité des enclos sont de plan quadrangulaire à fossé rectiligne, simple, ou à divisions internes. Ce type est considéré, dans le nord, l'ouest ou le centre de la Gaule, comme le plus tardif, et daté de la période gallo-romaine, du I^{er} voire II^e s. de notre ère.

VAGUES DE PEUPELEMENTS ET CONQUÊTE ROMAINE

L'époque celte, les Volques:

Vers la fin du -IV^{ème} siècle av. JC., les Celtes venus du Nord occupèrent presque toute la Gaule. Les Volques Tectosages, peuple Celtes, dominèrent de la Garonne à l'Hérault. Les Volques trouvèrent un pays déjà partiellement organisé sous l'influence ibère et grecque. Les Volques furent gagnés par les influences méditerranéennes, cette partie de la Gaule se transforma ainsi relativement rapidement : progrès des cultures, création de centres fortifiés ou commerciaux, accroissement des échanges commerciaux en furent la conséquence (localités de Carcasso, Eburomagus (Bram), Sestomagus (Castelanudary)).

La colonisation Romaine :

La conquête romaine fut le dernier acte d'une pénétration restée longtemps pacifique et commerciale. En -125, Domitius Aenobarbus s'empara de Narbonne et fit passer la grande voie domitienne, sur les bords de la Méditerranée en remplaçant l'antique chemin héracléen ou chemin d'Hercule. En -118 fut créée la première colonie romaine avec l'installation d'un groupe de familles romaines à Narbonne. Puis tout le pays audois passa sous la domination romaine. Les marchandises en amont de Narbonne étaient transportées sur l'Atax (Aude). De nombreuses vignes, des oliviers avaient été plantés, le peuplier, importé, prospérait dans l'ouest de la région audoise. Les romains considérèrent cette région comme une colonie d'exploitation, où gouverneur de province, négociants, entrepreneurs de travaux publics et collecteurs d'impôts s'enrichissaient à peu près par tous les moyens.

Au moment où César entreprit la conquête de la Gaule, Narbonne était devenue la principale place de banque de la province romaine. Le pays audois fournit à César un contingent d'hommes pour la conquête du reste de la Gaule. Beaucoup d'entre eux eurent ensuite des privilèges et nombres d'habitants de Narbonne devinrent citoyens romains. Carcassonne, fut reconnue en -30 comme colonie latine, avec toutefois des privilèges bien moins étendus que ceux de Narbonne. Ainsi, vers le milieu du I^{er} siècle av. JC, la région audoise se trouva complètement réunie à l'Empire Romain, alors que le reste de la Gaule venait à peine d'être conquis.

LA PÉRIODE GALLO-ROMAINE

A partir de l'époque de César et d'Auguste, la région de l'Aude, comme toute la Province narbonnaise, connut l'ordre et la paix et bénéficia de l'organisation et de la richesse de l'Empire. Au début du premier siècle de notre ère, Narbonne était la plus grande ville de la Gaule et le port le plus important de la Méditerranée occidentale. Carcassonne joua un rôle plus modeste, mais dans les campagnes, les grands domaines ruraux ou villas exploitèrent une grande partie du sol. La langue celte disparut définitivement ainsi que toutes les anciennes traditions. La paix régna pendant plusieurs siècles entraînant une grande prospérité.

Organisation :

En -27, la Province Narbonnaise passa sous l'autorité du Sénat de Rome qui désignait le proconsul (gouverneur) résidant à Narbonne. Le territoire était divisé en cités. La narbonnaise comprenait tout le languedoc et la Provence. La région audoise fut partagée entre la cité de Narbonne et la cité de Toulouse (dont dépendait une faible partie occidentale). Chaque cité était subdivisée en cantons (pagus) et en villages (vicus), dont la répartition n'est pas bien connue. Dans la narbonnaise, les villas romaines (grands domaines agricoles ou « fundi ») jouèrent un grand rôle. Les localités dont le nom s'achève par -an auraient cette origine (Vinassan, Gruissan, Fabrezan, Moussan, etc...) ; les terminaisons en -ac auraient une origine volque (Cuxac, Ventenac). A partir de la fin du III^{ème} s., elle fut redécoupée, donnant naissance notamment à la Narbonnaise Première, dont la capitale était Narbonne.

Activités :

Vers la fin du III^{ème} siècle, les artisans furent regroupés en corporations. L'agriculture se spécialise dans la production de l'huile d'olive et du vin. Au cours du I^{er} siècle, les empereurs interdirent un trop grand développement du vignoble et des oliviers pour éviter de concurrencer l'Italie. Vers la fin du III^{ème}, l'empereur Domitien ordonna l'arrachage d'une partie des vignes de la région.

Voies romaines et centres urbains :

La voie Domitia, longeant la méditerranée était déjà ancienne : sur elle se greffa tout un réseau routier. A Narbonne, la voie se détachait vers Toulouse. Elle traversait Hosurbas (vers Luc-sur-Orbieu), Liniana (vers Douzens), Tricensimum (vers barbaira), pour arriver en vue du castellum Carcassonnense (château de carcassonne). Au-delà, les stations de la voie étaient Ad Cedros (vers Villeseque-basse), Hebrumagus vicus (Bram), Sestomagus (Castelnaudary), Mutatio Elusione (relais d'Elusio) vers Naurouze. Des chemins existaient dans les Corbières et la Montagne Noire. Carcassonne se composait d'une modeste bourgade, située dans l'actuel quartier de la Trivalle Haute, que traversait la voie romaine, franchissant l'Aude sur un pont en bois, sur l'emplacement du Moulin de Roi. Le château ou castellum occupait une partie de la surface aujourd'hui couverte par la Cité, dont d'après certains historiens, il serait le plus antique témoignage.

Les premières organisations territoriales sédentaires sont liées à l'agriculture. Les installations en plaine se multiplient sous la forme de simples fermes à l'âge de Fer, puis de grands domaines dans la période gallo-romaine. Les premiers grands parcours se dessinent aussi. Le Nord de l'Aude devient une place importante entre la Méditerranée et le Sud-Ouest.

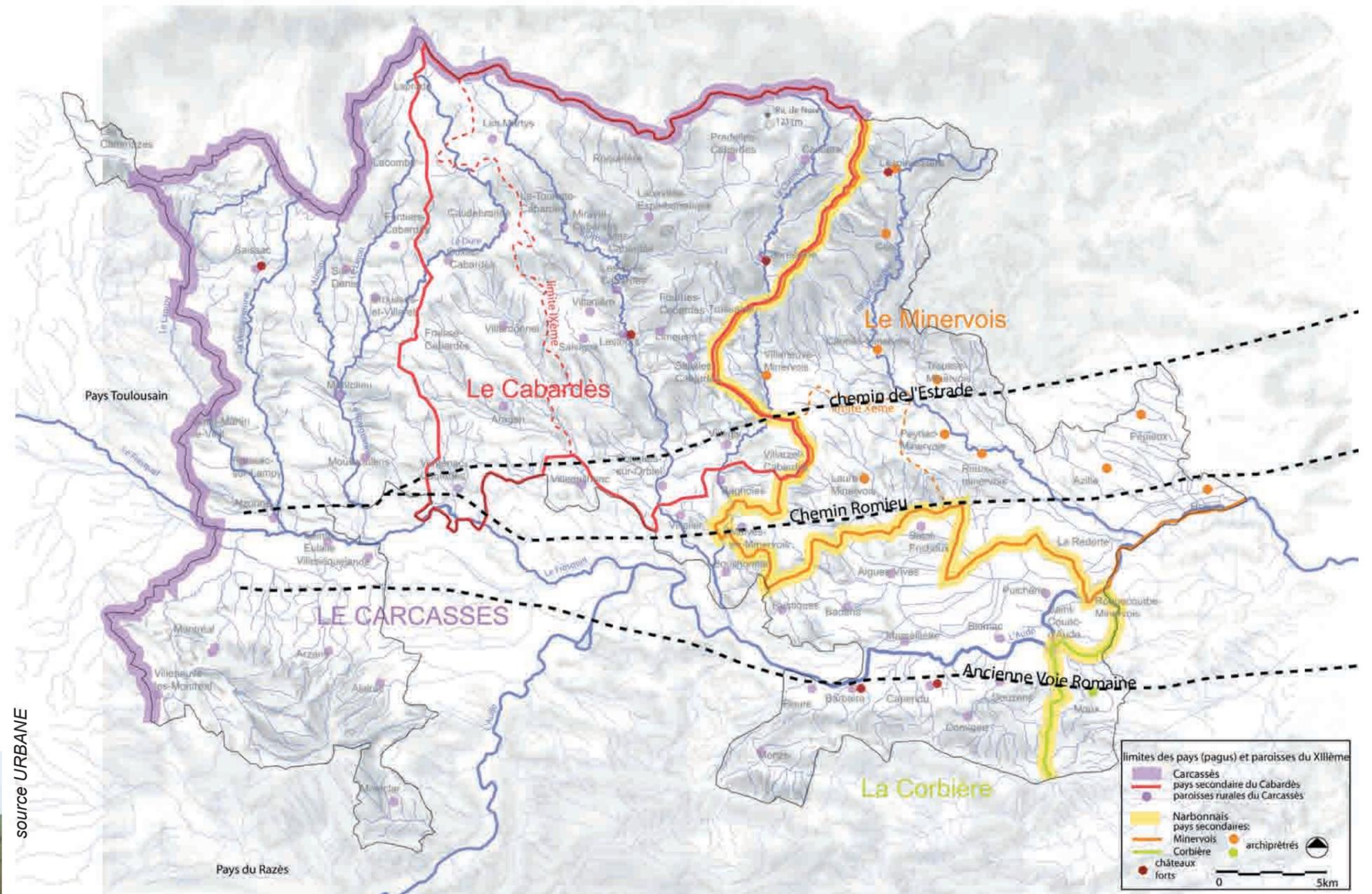
De la «Villa» gallo-romaine au «Castrum» féodal

Les transformations de l'habitat rural ont vraisemblablement pour cause principale l'insécurité qui se met à régner à l'aube de l'époque féodale. Les paysans qui vivent alors dispersés sur les terres cultivées, vont peu à peu se rassembler dans, ou autour, des centres fortifiés bâtis à l'initiative des seigneurs, en hauteur ou au bord d'une rivière quand cela est possible. Ils portent alors le nom de «castrum». Cette transformation de l'habitat rural s'effectue un peu partout autour de l'an 1000. L'héritage du «castrum» féodal est encore aujourd'hui lisible dans de nombreux villages du Pays Carcassonnais.



châteaux de Lastours

Les quatre châteaux de Lastours (en occitan Las Tors: « les tours ») font partie d'un seul ensemble, dont l'absence de structure commune a été imposée par la géographie du site. Ils sont nommés, du nord au sud : Cabaret, Surdespine, la Tour Régine et Quertineux.



Installations du XIIIème siècle

d'après les textes et cartes des «Anciens Pays de l'Aude», Elie Griffé 1974 et «Géographie et Histoire de l'Aude», R. Plandé 1944

Les principaux Pays de l'Aude au XIIIème sont **le Carcassès**, **le Narbonnais**, le Razès, le Toulousain. Le Carcassès est originaire du pagus carcassensis, ancienne colonie de droit latin. Mi-VIème s, il se détache du diocèse ecclésiastique de Narbonne pour constituer un nouveau diocèse. les limites avec le Narbonnais varient au cours du temps. Ces pays principaux abritent des pays secondaires:

- **le Cabardès**, Pays du Carcassès tire son nom des châteaux de Cabaret (lastours), signalé au VIème;
- **le Minervois** tire son nom de Minerve, subdivision administrative du Narbonnais de l'époque carolingienne;
- **Corbière**, partie du narbonnais au Sud de la rivière Aude, désignée au Moyen-Âge sous son nom actuel.

Le chemin Romieu, chemin de St Jacques de Compostelle à partir du XIIème, serait un chemin ancien de l'époque romaine qui doublait la voie romaine de l'autre côté de l'Aude.

POUVOIR FÉODAL, AVÈNEMENT ET DÉCLIN

LES DÉBUTS DU CHRISTIANISME, LES WISIGOTHS, L'INVASION ARABE

Vers la fin du III^{ème} siècle, le christianisme avait réalisé d'assez grands progrès dans la narbonnaise où l'on comptait plusieurs évêques. Au V^{ème} siècle, l'église de Narbonne était en pleine prospérité. L'inscription de Narbonne et l'autel de Minverve (Hérault) sont les plus anciens monuments chrétiens de toute la France. Puis les invasions s'abattirent sur la narbonnaise et les Wisigoths (462) s'installèrent dans la région. Sous leur domination, la narbonnaise, devenue la Septimanie (dont Toulouse était la capitale), fut politiquement séparée de la Gaule et rattachée à la péninsule ibérique, presque toute placée sous la domination des rois wisigoths. En 507, le roi wisigoth Alaric II fut vaincu et tué à Vouillé par Clovis qui s'empara de toute l'Aquitaine. Mais la Septimanie, nouveau nom de la Narbonnaise demeura wisigothe. Au début du VIII^{ème} s., le royaume wisigoth succomba devant l'invasion arabe qui s'étendit à la Septimanie. Les Francs, menés par Pépin Le Bref, fils de Charles Martel, la délivrèrent en 759. Pour la première fois la région de l'Aude était réunie au royaume des Francs.

LA RENAISSANCE CAROLINGIENNE

Les débuts de la féodalité

Pendant la période carolingienne, la région de l'Aude connut une véritable renaissance : le mouvement monastique eut une ampleur extraordinaire, favorisé par Pépin Le Bref, puis Charlemagne pour asseoir leur domination sur la région, qui formait avec la Catalogne, la « marche » (province frontière soumise à un régime militaire particulièrement fort) vers l'Espagne, donnant ainsi à la religion catholique une force nouvelle pour mieux résister à un retour offensif des Arabes. En quelques dizaines d'années furent créées les grandes abbayes (bénédictines) de St Hilaire, Caune, Lagrasse, Montolieu, St-Polycarpe, Alet. Ces abbayes permirent la mise en valeur du sol en organisant le travail. Elles furent des centres de colonisation rurale, et sur leurs terres qui échappaient à l'autorité des seigneurs locaux, de nombreux paysans vinrent s'installer. L'emplacement des abbayes fut choisi de sorte que chacun commandait une petite région : dans les Corbières orientales, l'abbaye de lagrasse (fin VIII^{ème}) ; au nord de Carcassonne, celles de Caunes et de Montolieu s'établirent au contact entre la Montagne Noire et la plaine du Fresquel et de l'Aude. Ailleurs furent édifiées de nombreuses églises rurales. Les abbayes jouaient le rôle des grands domaines de l'époque gallo-romaine et ont souvent donné naissance à de gros bourgs. Les villages souvent signalés à cette époque sont nombreux : Alzonne, Saissac, Conques, Trèbes, montréal, Fanjeaux, Axat, Alet, Limoux. Quelques très grands domaines encore appelé villas sont aussi cités : Villesèque, Villegailhen, Villedaigne, Sauzens, Caux, St Eulalie, Moussoulen, Aigues-Vives, Badenx, Marseillette, Blomac, Moux, Buadelles (près de Laure), lézignan, Coursan, Névian, Rieux, Ouveillan, Sigean, etc...

LA FÉODALITÉ

Les souvenirs de la période carolingienne associèrent le pays de l'Aude aux légendes racontées au Moyen Age dans les chansons de geste.

L'évolution politique

Les comtes, autrefois fonctionnaires royaux, s'émancipèrent. Peu à peu, le Midi de la France perdit tout contact suivi avec le Nord : par sa langue, ses coutumes, ses mœurs, il se rapprocha beaucoup de l'Italie et de l'Espagne du Nord. Narbonne et Carcassonne étaient la résidence des comtes et des évêques. Jusqu'au début du X^{ème} s., l'administration royale carolingienne fut régulièrement exercée. Puis les comtes se transformèrent en seigneurs locaux. Le titre comtal fut transmis héréditairement dans la même famille. A Carcassonne les oliba se succédèrent pendant le IX^{ème} siècle et acquirent une grande puissance par les domaines qu'ils achetèrent ou qu'ils reçurent des rois. En 870, Charles le Chauve leur accorda des droits très étendus, d'Alzeau (Montagne Noire) au Fersquel et des propriétés considérables dans les Corbières et le Razès. Au début du X^{ème} siècle, la monarchie carolingienne perdit toute autorité dans le Midi. La langue d'oc, née du latin, rapprocha les gens de Carcassonne, Narbonne, Toulouse, Marseille, etc... des habitants de la Catalogne, de la Provence de l'Italie. A la fin du X^{ème}, le comte Roger était maître du Razès, du Comminges, du pays de Foix, de Saissac, de Mirepoix, de Chalabre. L'Ouest de la région audoise dépendait de plus en plus du Toulousain et le Sud était convoité par les Comtes de Cerdagne et de Roussillon. Au-dessous du vicomte de Narbonne et du comte de Carcassonne, les seigneurs étaient nombreux : les principaux châteaux s'élevaient dans le Cabardès et dans le Termenèse. Les abbayes subsistèrent mais tombèrent souvent sous la dépendance des seigneurs laïques. A partir du milieu du XII^{ème}, des guerres féodales entre le comté de barcelone et le comté de Toulouse permirent à la dynastie des Trencavel, soutenue par le roi d'Aragon, d'établir sa domination sur Carcassonne.

La civilisation languedocienne

Le Midi du XII^{ème} s. offrait une vie brillante avec des progrès dans tous les domaines, donnant à cette société des mœurs libres et tolérantes. Dans les campagnes, la propriété privée, franche et libre, fort rare dans d'autres provinces, se rencontrait fréquemment. Dans les centres urbains de moyenne et grande importance, artisans et bourgeois, héritiers d'une antique tradition et d'une vieille organisation municipale, surent se grouper pour

défendre leurs droits et conserver le fruit de leur travail. Les bourgeois disposaient d'une grande liberté avec des diminutions de taxes et de droits seigneuriaux. La prospérité du commerce et de l'industrie (tissage, draperies, agriculture), avec l'avènement de la foire de Carcassonne et une présence des marchands narbonnais dans les comptoirs des villes d'Orient, fit la richesse des villes et des campagnes. Une vie artistique et littéraire très évoluée pu ainsi s'épanouir. Les poésies des troubadours en sont le meilleur témoignage.

Le catharisme, « église chrétienne authentique », menaçant les pouvoirs de l'église catholique, s'installe progressivement dans la région. Soutenu par la dynastie des Trencavel et nombres de seigneurs et bourgeois locaux, le mouvement se structure en église en 1167. Les préceptes des „Cathares“, vie austère, et „pure“ (qui donna leur nom par dérision) remirent en question tous les fondements même de la société féodale sur laquelle l'Eglise avait un pouvoir absolu. St Dominique, moine espagnol, commença alors une longue prédication pour ramener la gens à la fois catholique. Il créa en 1207, en plein pays hérétique, le monastère de Prouille, qui devait devenir une forteresse de la foi, tandis que les cathares étaient condamnés par Rome pour hérésie. Après l'échec de St Dominique, de 1209 à 1255 fut menée une croisade sanglante contre les „albigeois“. D'année en année, malgré une résistance acharnée, les châteaux et les villes tombèrent devant les attaques de Simon de Monfort et des ses barons. En 1211, Alzonne et Montréal furent enlevées et le croisé s'attaqua aux quatre châteaux du Cabardès* déjà investis l'année précédente sans succès. Le seigneur Pierre de Cabaret traita avec le chef des croisés, livra ses châteaux et reçut ailleurs de nouvelles terres. Le pays ruiné et dévasté eut cependant assez de forces pour chasser le fils du conquérant, après la mort de Simon de Montfort en 1218. Le roi de France Philippe-Auguste, puis son fils Louis VIII, intervint alors, et l'ancien domaine des Trencavel fut réuni au domaine royal. Le roi de France maintint presque toutes les réformes de Simon de Montfort : les libertés des villes furent supprimées ou diminuées, l'Eglise pourvue de biens et de privilèges considérables, et l'inquisition introduite pour réprimer l'hérésie et rechercher les derniers cathares.

LA FRANCISATION

La domination française accompagnée des violences de l'inquisition rencontra dans la région audoise une âpre résistance. Durant un siècle, le gouvernement royal s'escrima à faire de la région audoise un pays français. Avec les vingt années difficiles de la croisade contre les albigeois et les procédés très durs de Simon de Montfort, beaucoup avaient fui de l'autre côté des Pyrénées auprès du roi d'Aragon. La noblesse et les bourgeois locaux accusés d'hérésie avaient été expropriée de leurs terres au profit de l'église catholique et des seigneurs du Nord de la France. L'église catholique enrichie par la croisade avait multiplié les couvents et les monastères. Ainsi la révolte de 1240 éclata dans la région carcassonnaise avec le dernier des Trancavel qui essaya sans succès de reprendre la ville. Les habitants supportèrent les lourdes conséquences de l'échec de la révolte : la ville de Montolieu fut rasée, les bourgs de Carcassonne aussi et tous les habitants exclusés. L'inquisition et les fonctionnaires royaux se livrèrent à toute sorte d'excès.

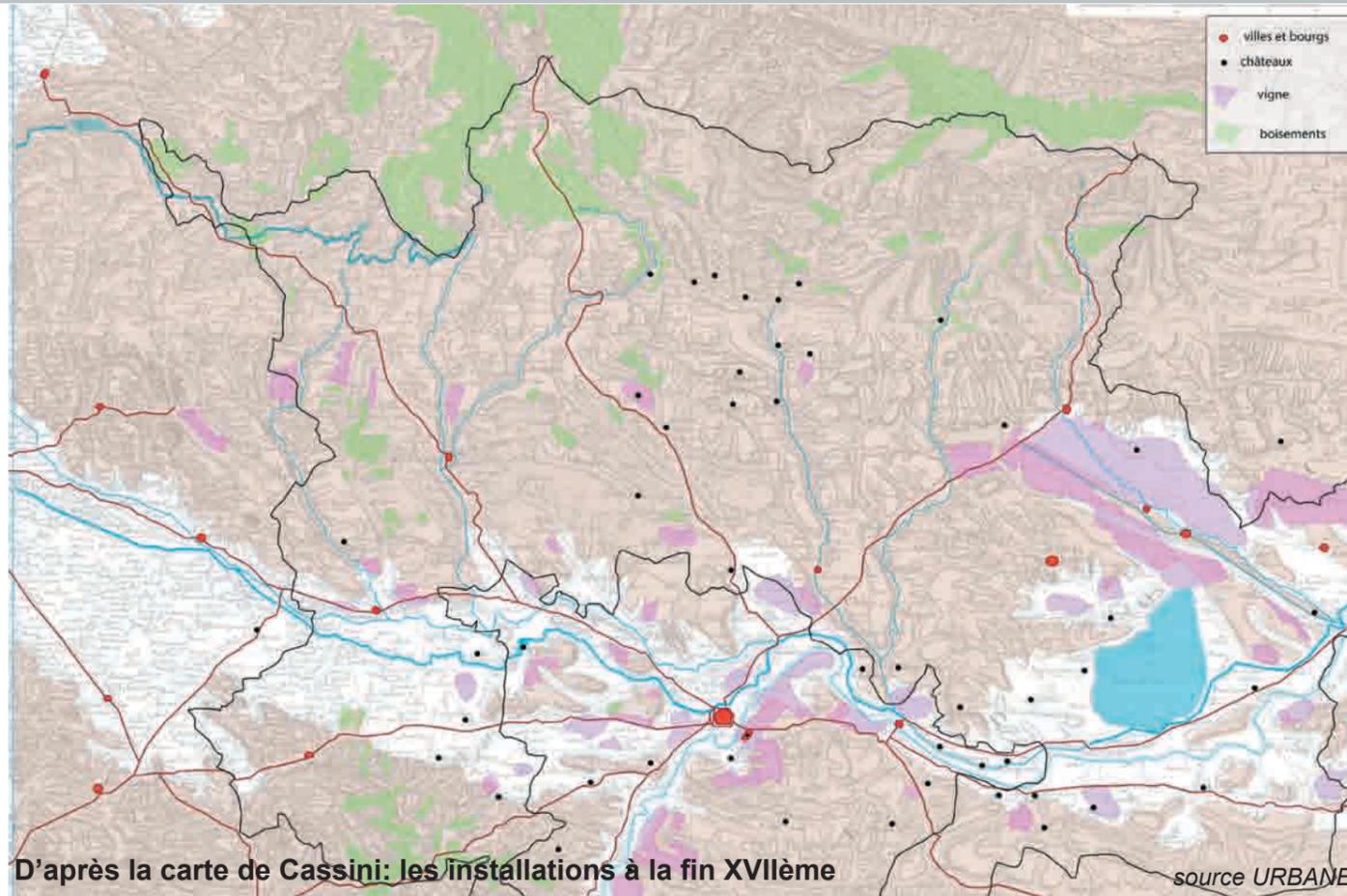
L'habile politique de Louis IX : L'arrivée de Louis IX (St Louis) apaisa une population cruellement frappée par la guerre et les persécutions. Il réprima les abus de l'inquisition par les ordonnances de 1254 et 1259 et fit restituer de nombreux biens aux descendants des anciens hérétiques. Sous son règne et celui de son fils, Carcassonne devint une double ville : la Cité, très renforcée, fut la principale forteresse royale du Midi et le bourg fut établi sur la rive gauche de l'Aude sous forme de bastide, avec sa trame orthogonale.

Le triomphe de l'influence française et la guerre de cent ans

Après une dernière période d'agitation et une nouvelle vague répressive de l'Inquisition sous le règne de Philippe IV le Bel, la région de l'Aude devint vraiment française. L'ancienne noblesse était totalement éteinte, et de nombreux fonctionnaires royaux firent souche dans le pays. La vieille terre de l'hérésie devint fidèle à l'église romaine, si bien que le protestantisme y fit plus tard relativement peu d'adeptes. L'influence française se fit sentir particulièrement dans l'art religieux. L'art original du Midi céda devant l'art ogival. Toutefois, la langue d'oc persista malgré la disparition des troubadours au XIV^{ème}. Au cours des longues épreuves de la guerre de Cent ans (tentative de prise de la cité de Carcassonne, prise du bourg, anéantissement de Montréal par les Anglais et les Gascons) la région resta fidèle au royaume français et résista avec vaillance aux envahisseurs. La guerre ayant attiré hors de la région tous les nobles et les hommes d'armes, le pays audois fut exposé aux ravages du brigandage, avec notamment le pillage et l'incendie de Villegailhenc et de Conques en 1436, Ste-Eulalie en 1438, et ce jusqu'en 1440. Les villes à l'abri de leurs hautes murailles n'en souffrirent pas gravement.

Les regroupements autour des premiers monastères, dans la continuité des grands domaines, puis dans chacun des fiefs seigneuriaux à l'intérieur des bourgs pour se protéger, dessinent les territoires et les identités des „pays“. C'est dans ces fondations que les territoires et villages d'aujourd'hui trouvent leurs racines.
--

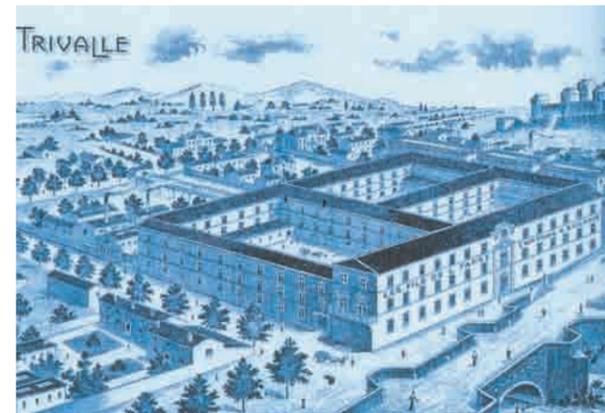
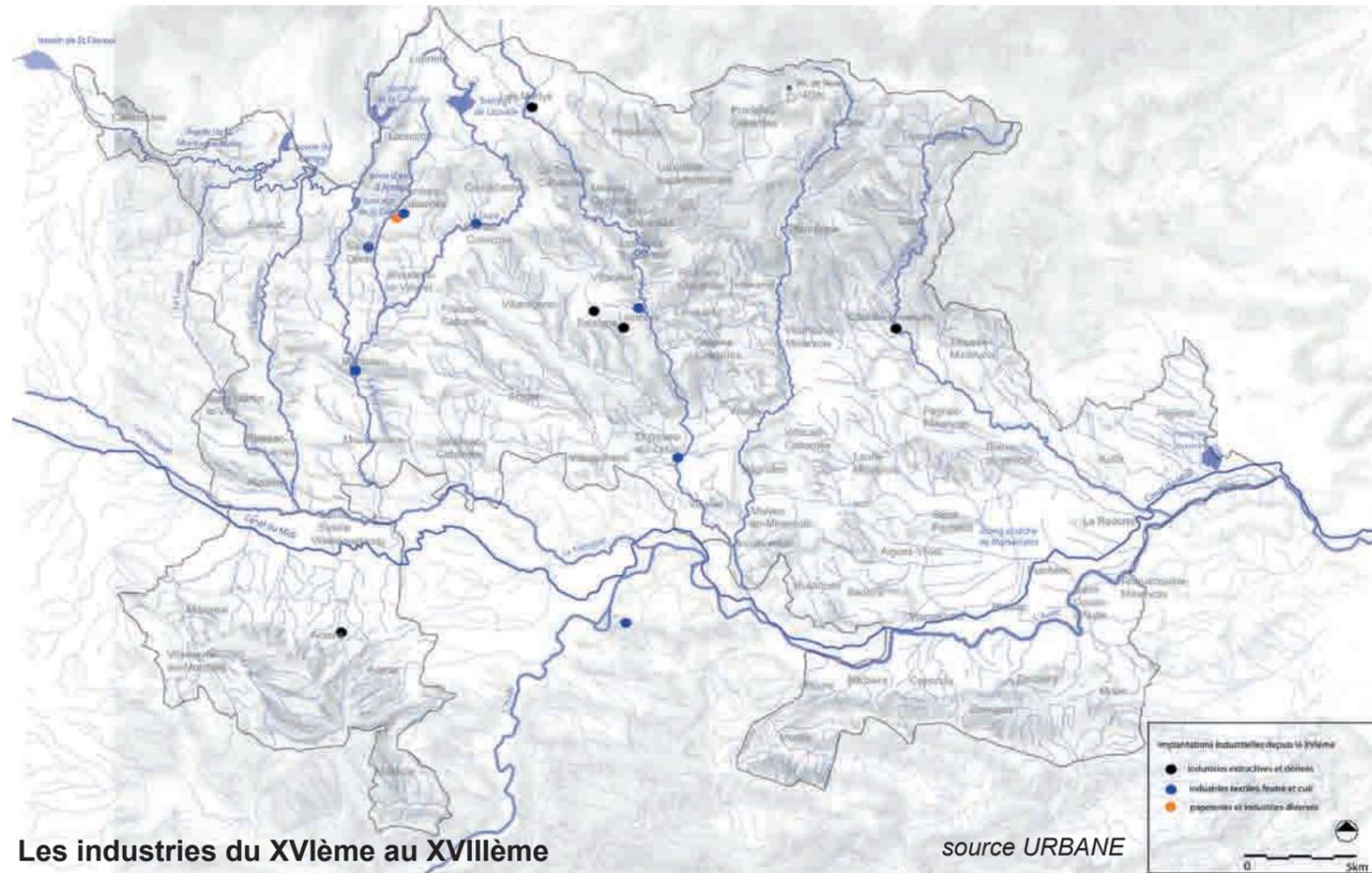
Histoire: la formation d'un territoire



Cennes-Monestiés Manufacture Royale
source *Le patrimoine industriel de l'Aude L'inventaire*



Montolieu Manufacture Royale
source *Le patrimoine industriel de l'Aude L'inventaire*



Carcassonne Manufacture Royale de la Trivalle
source *Le patrimoine industriel de l'Aude L'inventaire*



Caunes-Minervois Carrières du Roi
source *Le patrimoine industriel de l'Aude L'inventaire*

PÉRIODE CLASSIQUE, ESSOR ÉCONOMIQUE ET INFRASTRUCTURES

LE XVIème SIÈCLE

A partir du XVI è siècle, le pays audois appartient à la province du Languedoc, qui reçut de nouveaux cadres administratifs : les diocèses dont les sièges furent Carcassonne, Narbonne, Alet et St Papoul, limoux, Castelnaudary… devinrent les véritables subdivisions de la province (22 en Languedoc), correspondant ainsi aux grandes divisions géographiques du pays. Cette division avait pour but principal la perception de l'impôt direct consenti par les Etats. Longtemps fixé de façon arbitraire, l'impôt direct ou teille fut évalué selon la propriété en maisons et en terres de chaque contribuable. Les information indispensables furent dans chaque communauté (commune) réunies dans un cadastre appelé compoix. Les terres nobles ainsi que celles du clergé, étaient exemptes de taille. Les Etats de Languedoc, le Parlement de Toulouse étaient les rouages essentiels de l’administration de la Province, dirigée par un puissant gouverneur. La justice dépendait de la cour du Parlement de Toulouse.

La vie économique, d’abord assez brillante (grande renommée des draps de Narbonne, Carcassonne et Limoux et apogée puis déclin du port de Narbonne à la fin du XVème siècle), subit les conséquences des guerres entre France et Espagne due à sa situation voisine du Roussillon appartenant à l’Aragon de l’unité espagnole : l’Aude devint une région frontière souvent troublée par la guerre (au cours des années 1470), avec une dernière alerte en 1552. Pendant la guerre de Cent Ans, la région de l’Aude avait réussi à maintenir l’essentiel de son industrie drapière et de son commerce. Les luttes religieuses (de 1560 à 1596) en firent le théâtre des luttes entre protestants et catholiques et de nombreux désastres accablèrent les villages. La lutte se poursuivit entre la Sainte Ligue et les partisans d’Henri IV, dont la victoire ramena la paix.

LE XVIIème SIÈCLE

Pour l’Aude, comme pour toute la France, la paix intérieure et la sage administration d’Henri IV et Sully ramenèrent peu à peu la prospérité. Ce calme succédant aux nombreuses années de ruines et de massacres permit aux populations de travailler pour refaire la fortune des villes et des campagnes. Cette brève période tranquille de 1596 à 1610 prit fin avec la reprise des troubles politiques et religieux. Les protestants de Nîmes et des Cévennes à l’Est et de Montauban à L’Ouest voulaient communiquer à travers le Pays Audois. Le duc De Montmorency, fidèle au roi, défendit la place autour de 1620. La paix fut rétablie en 1629, par la grâce d’Alès imposée par Richelieu. Les protestants perdirent leurs places de sûreté et leurs garnisons, mais gardèrent la liberté de conscience.

La révolte du Languedoc, dernière révolte féodale

Le duc de Montmorency, gouverneur de la province possédait une autorité considérable héritée de son père et de son grand-père qui l’avaient précédé dans la charge de gouverneur. Il s’éleva contre le pouvoir de Richelieu, qui voulait, après la défaite des protestants, abaisser l’orgueil et l’autorité des grands seigneurs. Tandis que Carcassonne prêtait un serment spécial de fidélité au Roi, les amis de Montmorency, maîtres de Lézignan, Montréal, Fanjeaux, s’attaquèrent au château de Montlaur, mais les habitants de Carcassonne firent lever le siège. La bataille du Fresquel au nord de Castelnaudary, où le duc s’affronta à l’armée royale, signa sa chute. Il fut jugé et exécuté à Toulouse le 22 octobe 1632. La révolte du Languedoc provoqua une réduction des droits des Etat en créant de nouveaux fonctionnaires royaux et en augmentant les impôts de la province. Le titre de gouverneur perdit presque toute son importance politique. Peu à peu le personnage le plus puissant de la Province fut l’intendant qui résida à Montpellier. Après une courte période de paix, vint la guerre de trente ans entre la France et l’Espagne. La région narbonnaise servit pendant plusieurs années de base d’opération à l’armée française chargée de faire la conquête du Roussillon. Le Roi et le Cardinal se rendirent à Narbonne pendant le siège de Perpignan, victorieusement terminée le 29 août 1642. Après l’annexion du Roussillon à la France (Traité des Pyrénées en 1659), l’histoire militaire de la région audoise prit fin pour une longue période.

Le règne de Louis XIV, et l’influence de Colbert

Sous le règne de Louis XIV, l’autorité royale etait très forte, et s’imposait aussi bien aux Etats qu’aux villes. Cependant les Etats de Languedoc rappellèrent régulièrement les anciennes libertés de la province, qui faisaient des Languedociens des sujets et non des esclaves. Le Languedoc bénéficia des réformes économiques entreprises par Colbert : à partir de 1666 commencèrent les travaux du Canal de Languedoc et vers la même époque s’établit le système des manufactures privilégiées qui assurèrent à la région audoise un extraordinaire développement de l’industrie textile :

- **Le canal de Languedoc** : Pierre-Paul Riquet, né à Béziers en 1604, était haut fonctionnaire des finances et grand propriétaire. Riquet démontra qu’il était impossible de conduire à Naurouze les eaux de l’Ariège, mais que de nombreux ruisseaux de la Montagne Noire pouvaient fournir l’eau nécessaire au canal. A partir de la décision de construction par Louis XIV en octobre 1666, les travaux débutèrent par la Rigole de la Montagne, la Rigole de

la plaine et le canal de Toulouse à Trèbes. Vers la Méditerranée, le canal fut creuser pour s’achever dans l’étang de Thau sur les bords duquel on aménageait le port de Sète. Mort en 1680, Riquet ne vit pas l’inauguration du canal le 15 mai 1681.

- **L’industrie** : l’industrie drapière fut transformée par le règlement du 2 septembre 1666, par ordre de Colbert qui voulait diriger étroitement toute l’activité économique. Un cahier des charges précisait les détails techniques de la fabrication des étoffes. Chaque pièce fabriquée devait être présentée aux gardes jurés des manufactures, qui la marquaient, indiquant qu’elle était conforme au règlement et de bonne qualité. Les anciennes manufactures prospérèrent : la plus remarquable, celle des Saptés, près de Conques, remontait au XVème, et des ouvriers hollandais catholiques y travaillaient depuis 1620. Elle reçut le titre de manufacture royale. En 1689, elle occupait 200 ouvriers et fabriquait beaucoup de pièces de draps appelés londrins, pour l’exportation vers le « Levant ». Plus tard, la manufacture de la Trivalle, à Carcassonne, fut aussi érigée en manufacture royale. De nombreuses usines libres étaient parallèlement créées. On en comptait une cinquantaine en 1709. L’industrie textile se développa dans la Montagne Noire où l’eau était très présente (Caunes, Saissac, Montolieu, Cuxac, St-Denis, Mas-Cabardès, les Ilhes, Cennes, etc…), puis à Limoux et Chalabre. L’excellence des produits fabriqués dans la région audoise assura une vente facile à Constantinople, Smyrne, Alexandrie, où parvenaient les tissus expédiés par le port de Marseille.

LE XVIIIème SIÈCLE: LA RÉVOLUTION, L’EMPIRE

Le XVIIIème siècle fut l’époque de la grande **prospérité de l’industrie drapière**, la plus active de tout le royaume. Elle atteint son apogée en 1729. Les ouvriers étaient rémunérés correctement et les commerçants s’enrichissaient. Mais vers 1780, une crise grave menaça l’industrie textile avec des difficultés entre patrons et tisserands, se plaignant de la dépréciation constante de leur travail. Beaucoup d’ouviers et de patrons quittèrent Carcassonne en 1787 pour Barcelone ou l’Amérique du Nord où régnait une liberté plus complète de fabrication et de vente. Des plaintes émanèrent aussi des commerçants à qui on imposait d’expédier les étoffes via le port de Marseille, et les vins via Bordeaux. La circulation des marchandises, soumise à des règles multiples était difficile.

Infrastructures : Les Etat et les Assemblées diocésaines firent un gros effort en faveur des routes. De Carcassonne, par exemple, partaient, outre la grande route Toulouse-Narbonne, des routes vers Oupia, St-Pons, Saissac, Castres, Montréal et Fanjeaux, Limoux, St Hilaire. Narbonne se réveilla doucement avec la création du canal de la Robine, joignant le canal du Languedoc, et avec la création de port La Nouvelle pour l’export des blés du Narbonnais.

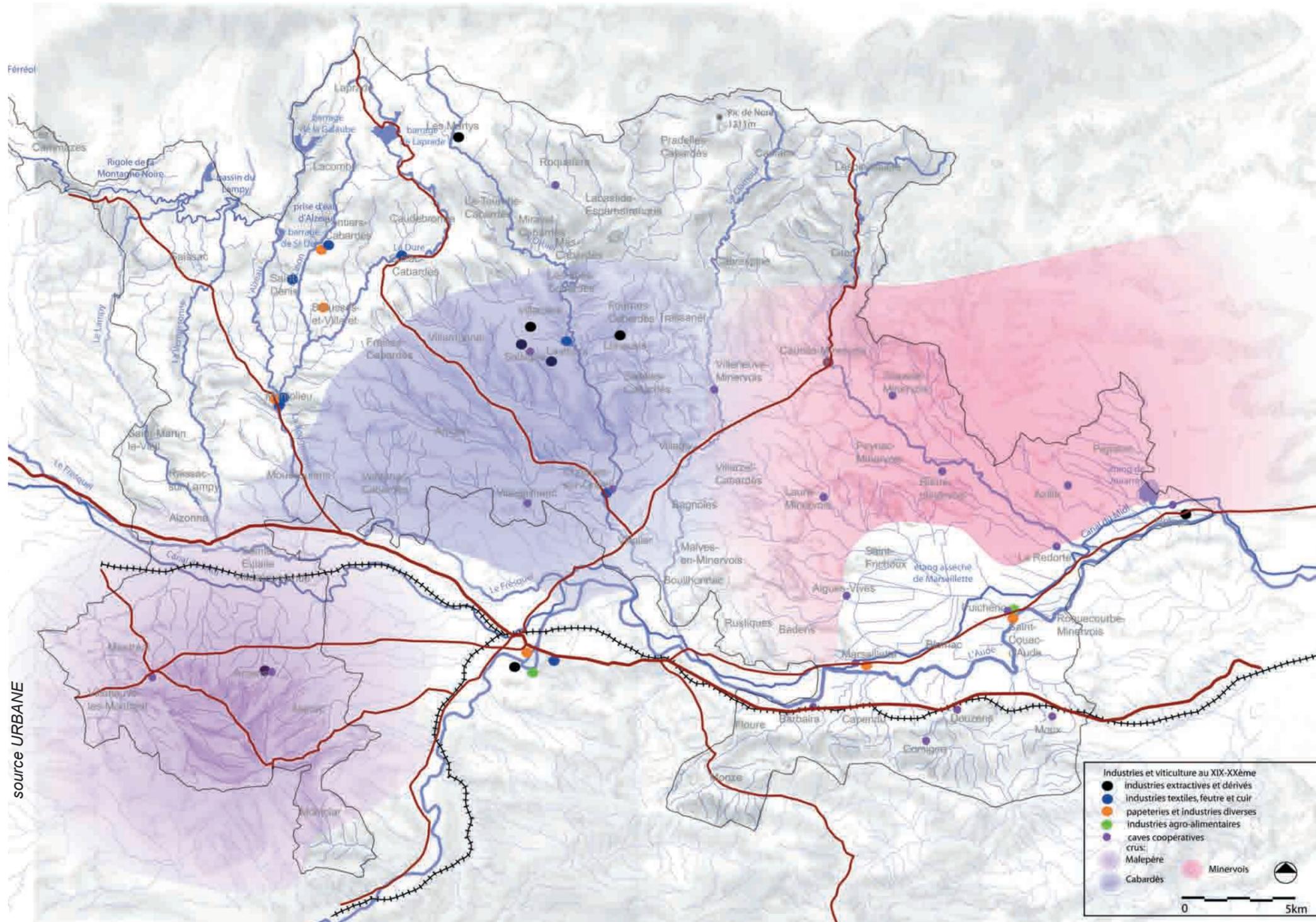
L’agriculture fit aussi des progrès, assez lents, mais notables. Les paysans se voyaient progressivement attribuer les terrains en frîche de la noblesse et du clergé. En 1770, une campagne de défrichage autour de Montolieu et d’Arzens fut lancée avec obligation de respecter les forêts. Les Bénédictains de Caunes eurent des mûriers célèbres et le chapitre de St Nazaire de Carcassonne consacra beaucoup d’argent à l’établissement de prairies artificielles. Le diocèse de Narbonne reçut des Etats des dizaines de milliers de livres pour multiplier les plantations d’oliviers.

La décadence des abbayes presque désertes et la sévérité de certains seingeurs avivèrent les ressentiments dans les campagnes. L’ancienne noblesse parfois ruinée avait dû céder la place à des bourgeoai enrichis, peu bienveillants. Ainsi, vers la fin du siècle, la région audoise, comme toute la France, attendait les réformes qui semblaient indispensables, et la convocations des Etat Généraux fut saluée comme le début d’une ère nouvelle.

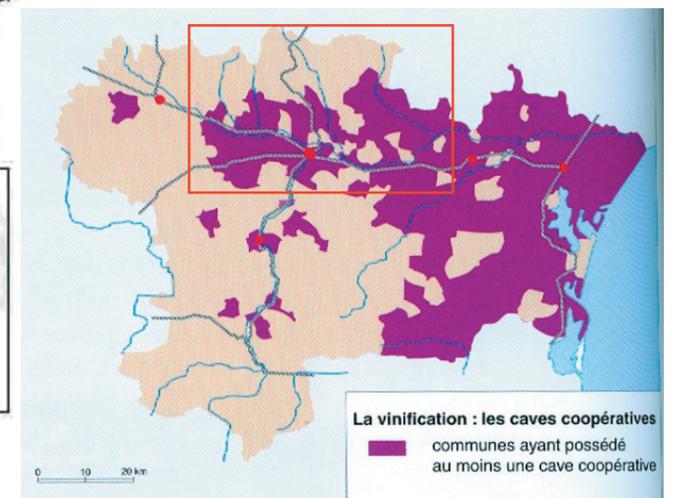
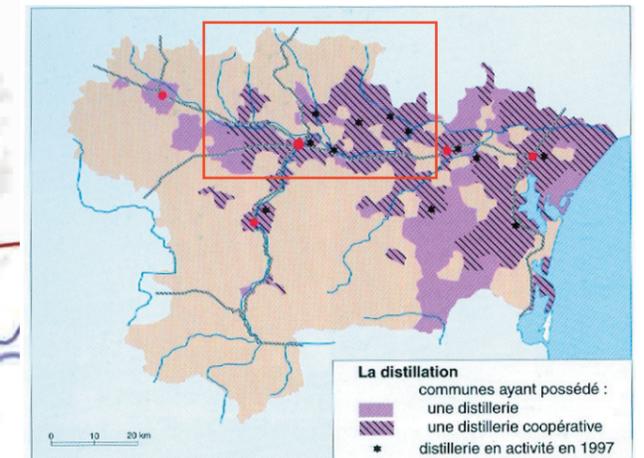
La révolution dans l’Aude : La Révolution se déroula avec assez de calme dans l’Aude. ***Le département fut créé le 29 janvier 1790***. Ses limites furent approuvées par tous les représentants de la région et par les députés de l’Albigeois et du pays de Foix. Dans l’ensemble, le territoire des diocèses audois constitua le département. Sous le Consulat, les divisions administratives furent modifiées. Il compta alors 4 arrondissements et 31 cantons, et reçut l’administration financière et judiciaire qui a subsisté, presque sans modification. Un préfet et des sous-préfets furent, pour la première fois nommés.

La Révolution eut des conséquences économiques profondes par les suppressions des droits féodaux et la mise en vente des biens du clergé et des émigrés. Soulagés, les paysans travaillèrent pour eux et la situation des propriétaires s’améliora vite. L’agriculture continua à progresser tandis que le déclin de l’industrie drapière s’accentua. Au lendemain de la Révolution, les surfaces cultivées s’accrurent sans cesse par des défrichages souvent abusifs. Les biens communaux des villages furent vendus et de nombreuses forêts disparurent. Le dessèchement de l’étang de Marseillette permit de récupérer 2000 hectares de terrain. L’industrie textile conserva quelque activité à Carcassonne, Limoux, Chalabre. Sa production avait beaucoup diminué depuis que le blocus fermait le marché du Levant. On fit cependant de nouvelles routes. Le canal du Midi fut dévié pour passer devant Carcassonne qui eut ainsi son port.

Le pouvoir royal centralisé se consolide. Le territoire s’organise autour de la valorisation de ses ressources. C’est le début de l’industrie avec l’utilisation de la force hydraulique pour la production textile notamment. Cours d’eau et vallées sont réinvestis. Le territoire se développe autour de grands parcours Est-Ouest et en étoile, des massifs à Carcassonne. Le Canal du Midi est creusé.
--



Marseillette centrale hydroélectrique
source *Le patrimoine industriel de l'Aude - L'inventaire*



source *Le patrimoine industriel de l'Aude - L'inventaire*

XIX-XXÈME, MODERNITÉ ET INSTABILITÉ

LE XIXÈME SIÈCLE

Les troubles économiques, politiques et sociaux de la première moitié du siècle

Les nombreux changements de régime politique, (de 1814 à 1848 : Restauration et Monarchie de Juillet) amenèrent dans l'Aude des troubles assez graves en 1815-16 et en 1871. Les idées socialistes saint-simoniennes rencontrèrent dans l'Aude assez d'adeptes pour permettre la formation d'une « église saint-simonienne » à Castelnaudary avec Armand Barbès, figure emblématique des révolutionnaires les plus ardents de l'époque. L'agitation, le mécontentement, l'espoir de nouvelles doctrines étaient en grande partie dus aux difficultés économiques : l'industrie audoise déclinait régulièrement, les salaires, sensiblement plus bas qu'à l'époque napoléonienne, ne permettaient aux ouvriers qu'une vie misérable. L'agriculture se transformait péniblement. La population était bien plus nombreuse qu'au XVIII^e (le double dans beaucoup de villages). La production agricole n'avait pas augmenté dans les mêmes proportions, les villes n'offraient plus le travail abondant d'autrefois. Pour remédier à cette situation difficile, les gouvernements firent un immense effort en investissant massivement dans les **infrastructures** : de nouvelles routes furent construites, surtout pour les communications de village à village. On comptait vers 1848 quatre routes nationales de tracé ancien, dix-neuf routes départementales, treize chemins de grande communication et douze d'intérêt commun étaient de construction récente. A Carcassonne, le pont-neuf, construit entre 1840 et 1843, permit de conserver son caractère historique au Pont-Vieux.

La crise économique prit une allure dangereuse vers 1836. Le préfet demanda au gouvernement des secours pour les ouvriers. A Carcassonne, les deux principales manufactures qui occupaient 600 ouvriers n'en conservèrent que 140. On comptait dans la ville près de 2000 chômeurs et la situation s'aggrava encore. Les ouvriers rendaient souvent les machines responsables du chômage. A partir de 1825, elles s'introduisirent peu à peu dans le département : en 1843 l'arrondissement de Carcassonne comptait déjà 23 machines.

La Seconde République et le Second Empire

La Révolution de février 1848 et l'établissement de la Seconde République soulevèrent un immense espoir : toutes les classes de la population participèrent pendant quelques semaines à cette joie. L'évêque de Carcassonne engagea le clergé à se rallier au nouveau gouvernement et la bénédiction des arbres de la Liberté fournit de belles manifestations. Mais l'agitation reprit vite, notamment au mois de mai où les ouvriers des ateliers nationaux, créés depuis le 1^{er} mars, manifestèrent avec violence contre le Conseil Municipal et se heurtèrent à la Garde Nationale. Mais il n'y eut pas de répercussion des journées de juin, terribles à Paris et Napoléon III fut élu massivement (48000 voix contre 15000 à ses deux concurrents).

Le développement économique : Le Second Empire est une période de prospérité presque générale. A cela deux raisons : le développement des voies ferrées et l'extension du vignoble. Napoléon III impose en 1853 le passage de la voie ferrée Toulouse-Sète, par l'Aude. **La ligne de train est inaugurée en 1857.** L'activité ferrée résoud alors la question des transports, vitale pour la vente des vins dans la région. **La forte augmentation des surfaces cultivées en vigne** se fait au détriment de l'élevage des bêtes à laine et de l'industrie drapière, amenant les ouvriers à se déplacer au sein du Département. En 1860, les effets de cette évolution paraissent de plus en plus sensibles et la richesse générée dynamise la construction. Dans un rapport, le Préfet du Département signalait le déclin de plus en plus net de l'industrie textile et ajoutait : « *la vente des produits agricoles et l'enrichissement des pays à vigne ont donné une très vive impulsion à l'exploitation des plâtres et des matériaux de construction. Dans l'arrondissement de Castelnaudary, les fours à chaux travaillent sans arrêt à cause des constructions neuves et des réfections dans le Narbonnais. Il en est de même pour les industries du bois, en montagne* ». En 1862 : « *les ouvriers du textile commencent à abandonner la région de Limoux, pour se porter vers le Narbonnais où la culture des vignes se développe. Les ouvriers agricoles font de même* ». Le Second Empire, avec ces transformations économiques capitales a donné au département de l'Aude une grande part de sa physionomie actuelle. Il a aussi assuré la

La IIIème République

Cependant une certaine opposition se manifesta contre ce régime. En mai 1870, quelques localités, Narbonne notamment, désignèrent une municipalité républicaine. Pendant la Commune de Paris, Narbonne eut sa semaine insurrectionnelle du 23 au 31 mars 1871 : quelques centaines d'insurgés qui ne résistèrent pas aux troupes qui encerclèrent Narbonne.

La viticulture fit du département le deuxième producteur de vin de France. Mais l'Aude subit **le désastre du phylloxéra**, puis celui de **la mévente des vins** qui provoqua **les tragiques journées de 1907**. En 1884, les manufactures de draps n'existent presque plus et la culture rémunératrice de la vigne a absorbé une main-d'œuvre bien payée. Or, à ce moment, la vigne est en danger. Depuis plusieurs années, le phylloxéra la menaçait de tous côtés, mais l'Aude, contrairement à la ruine des départements voisins, demeurait presque indemne. Puis la crise arriva ; dure épreuve, la crise Phylloxérique montra que les paysans audois restaient capables de faire face aux situations les plus désastreuses et demeuraient fidèles à leur terre. Mais ils ne purent reconstituer leurs vignobles qu'en s'endettant et n'étaient pas encore remis de leurs mécomptes lorsque la mévente des vins provoqua dans les départements viticoles une sorte de révolution.

La mévente des vins fut généralement attribuée à la fabrication massive de mauvais vin, grâce au sucrage artificiel. La Confédération générale des Vignerons se constitua à Narbonne et d'énormes manifestations, groupant cent mille à deux cent mille personnes se déroulèrent de Nîmes à Carcassonne, tournant à l'émeute et au tragique (1906). L'agitation fut enfin apaisée par une loi contre la fraude : chaque propriétaire dut déclarer, chaque année à la mairie la surface qu'il cultivait en vignes et la quantité de vin produite. La mévente s'atténa, le prix du vin remonta. Cela se traduit par la création à partir de 1909 de nombreuses caves coopératives audoises.



LES DÉBUTS DU XXÈME SIÈCLE

Entre les deux guerres : Le département de l'Aude fournit sa part de héros pendant la guerre de 1914-18, mais put conserver, grâce au travail des femmes, des enfants et vieillards, sa structure économique intacte. La prospérité de l'Aude en fit avant 1930, un des plus riches départements agricoles de France. Cette prospérité permit la transformation de nombreux villages et des villes, particulièrement de Carcassonne et de Narbonne. La diffusion de l'instruction fut grande, assurée par des milliers de classes primaires, supérieures ou secondaires, publiques ou privées.

L'occupation de 1939-40: L'Aude n'est pas non plus épargnée par les dévastations militaires avec sur le littoral, de lourdes charges de l'occupation, des travaux de fortifications et l'évacuation des populations côtières. La paix revenue, le travail reprend. Les désastres de la guerre sont très lourds dans tous les domaines. Mais le plus terrible danger qui menace le département en 1944 est la dénatalité et plus tard l'exode rural. En outre, l'Aude sent le danger d'une monoculture abusive et sa partie orientale en souffre cruellement.

L'industrialisation, le développement des infrastructures et les débuts de la mobilité des habitants va profondément marquer le siècle et le territoire. L'industrie textile laisse la place à une agriculture céréalière prospère qui s'étend. L'arrivée du train et l'extension de la vigne vont cristalliser les profondes mutations du Pays. Une nouvelle organisation du territoire se dessine avec de multiples polarisations.

3

**Emergence
de paysages
emblématiques**

LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES

Les modes d'occupation et les paysages contemporains sont issus des installations humaines liées à la fois au site et à l'histoire. **Les paysages emblématiques sont les révélateurs de la richesse du Pays.**

Un grand paysage abritant des micro-paysages

Les caractères paysagers du Pays se construisent à travers un dialogue entre le sillon, axe global et évident avec sa plaine et ses infrastructures, et, plus insaisissables, les micro-paysages que forment les vallées, les promontoires, les reliefs ... La végétation, l'eau, la topographie, la géologie dessinent les grandes structures du Pays et fondent les particularités qui en nourrissent la diversité.

Les intérêts du Paysage:

- une diversité et des qualités liées à la géologie et à la place de l'eau conduisant à la définition de paysages emblématiques,
- une cohérence entre géographie, couvert végétal et occupation,
- des espaces de nature,
- des espaces agricoles dont l'image dominante est liée à la viticulture,
- un paysage exploité dans ses ressources minières, convoité pour ses ressources renouvelables (vent, soleil..),
- un paysage habité, un paysage parcouru.

Les enjeux du paysage

- Les transformations liées à l'utilisation agricole, sylvicole et viticole
-> un risque, la perte de lisibilité du paysage viticole
- les transformations des paysages liées à leur utilisation industrielle
 - la réparation de la vallée de l'Orbiel, des sites miniers, des friches éoliennes
 - > un risque renforcer une image négative
 - quel paysage caractéristique du pays carcassonnais inventer avec l'éolien et le solaire?
-> un intérêt : la ressource, un risque la banalisation du paysage
- la découverte du paysage autour des infrastructures de déplacement
-> un intérêt une diversité, un risque la banalisation (route notamment) et la perte d'intérêt si les paysages deviennent quelconques

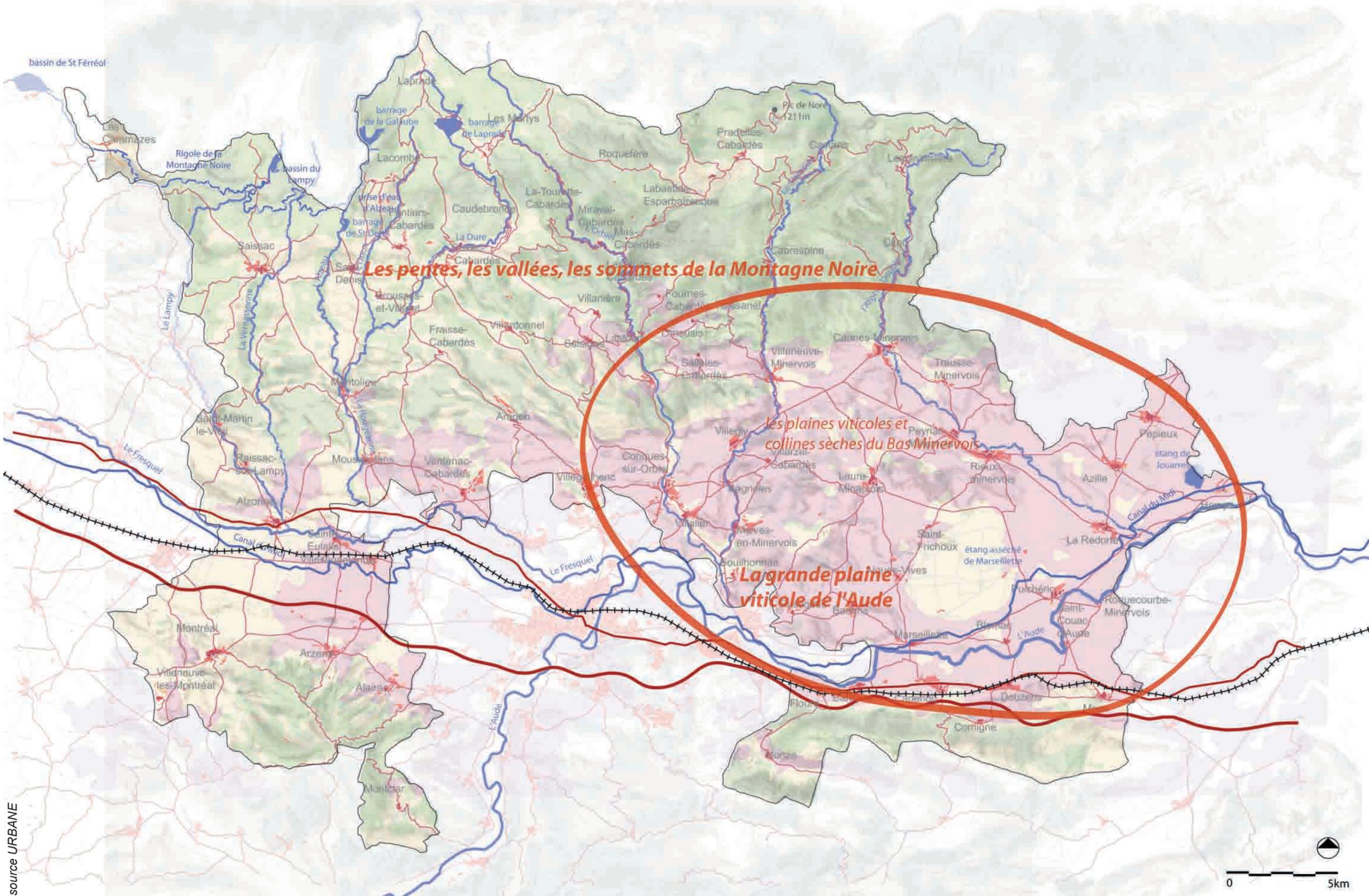
Au regard de ces qualités et de ces enjeux, les lignes de conduite suivantes seraient à privilégier:

1 Optimiser les caractères et qualités de l'existant

2 Continuer à révéler un site

3 réparer plutôt que stigmatiser

Emergence de paysages emblématiques



LA PLAINE ET LES CONTREFORTS DU NORD

Caractère

Cette entité révèle l'ambiance méditerranéenne emblématique du Pays carcassonnais d'un paysage façonné par la viticulture.

Dans les espaces interstitiels la garrigue (sur sols calcaires) ou le maquis (sur sol siliceux), les boisements épars à Chêne vert ou à Pin, les pechs couronnés de Pin, Ide cyprès, ou de Chêne y maintiennent une part de nature. Le réseau des capitelles et des murs liés y rappelle l'ancien usage pastoral.

Enjeu

Ce paysage est face à un enjeu de mutation profonde avec la déprise viticole que traduit l'arrachage de la vigne.



Le poids de la vigne dans le paysage

Une activité qui a construit le paysage

Comme l'a montré la carte de végétation, la majeure partie du territoire du Pays Carcassonnais est couvert par des formations de la série du Chêne vert et de ce fait est très favorable à la Vigne.

Historiquement implantée de longue date, la viticulture est devenue l'activité agricole dominante et s'est même érigée, dans certains secteurs, en monoculture.

En moyenne en 2007, **la vigne recouvre 17,1 % de la surface du Pays**, selon les données obtenues auprès d'AGRIMER (site viniflor.fr). Sachant que 31 % des communes n'ont pas de vigne, cette surface, rapportée aux seules communes viticoles, représente en fait près de 30 %.

La vigne façonne donc, et dans certains secteurs, constitue le «paysage du Pays Carcassonnais».

Selon la géographie et la topographie du territoire, cette présence de la vigne est toutefois à nuancer :

- > elle est quasi absente des territoires des communautés du «Cabardès et Montagne Noire» et du «Haut-Cabardès» (avec respectivement 0,1 % et 1,5 % de taux d'occupation),
- > elle est moyennement présente sur les territoires du «Cabardès - Canal du Midi» et de «La Malepère», où elle cohabite plus largement avec d'autres cultures (avec respectivement 13,7,1 % et 15,3 % de taux d'occupation) ; les deux communes d'Alairac et de Montclar entrent dans cette même classe (avec respectivement 17,6 % et 7,7 % de taux d'occupation),
- > elle est omniprésente dans les territoires du «Minervois au Cabardès» du «Haut-Minervois» et du «Piémont de l'Alaric» (avec respectivement 23,6 %, 32,8 % et 32,9 % de taux d'occupation). Dans ces deux dernières communautés, **la vigne occupe même plus de 40% du territoire dans une commune sur deux.**



Une mutation paysagère en cours

Au delà de l'enjeu socio-économique douloureux pour le Pays que représente la crise viticole engagée depuis plusieurs années, il convient de noter que le recul actuel de cette activité va également se traduire par une mutation importante du paysage.

Les données sur l'arrachage, recueillies auprès d'AGRIMER, permettent d'en approcher l'ampleur et de conforter l'impression de mitage du paysage par la «friche» ressentie sur le terrain.

Une première donnée générale fait état de près de 8 000 ha de vigne arrachées de 1985 à 2007, ce qui représente 40% de la surface actuellement en vigne, et près de 7 % de la surface du Pays. Les données obtenues ne nous toutefois permis de dégager les éventuelles surfaces replantées.

Des chiffres plus précis font également d'une diminution de la surface viticole de près de 12 % entre 2001 et 2007, soit une mutation sur 2,3 % du territoire. Entre 2006 et 2007, la diminution de surface viticole aurait été de 5 % ce qui port sur environ 1% du territoire total. Les chiffres sur les intentions d'arrachage font ressortir une évolution du même ordre à attendre pour 2008-2009.

Dans le détail, la forte mutation paysagère en cours se profile bien évidemment de façon exacerbée dans les trois communautés de communes où la vigne constitue quasiment le paysage :

-> dans le «Minervois au Cabardès», la diminution de la surface viticole sur 5 ans a été de 15 %, ce qui a concerné 4,1 % du territoire,

-> dans le «Haut-Minervois», cette diminution a porté sur 12,5 %, soit 4,7 % du territoire,

-> dans le «Piémont d'Alaric», la baisse a été de 15 %, soit 5,8 % du territoire.

La commune d'Alairac a subi la même tendance avec une perte de 24,4 % de sa surface viticole, soit 5,7 % de son territoire.

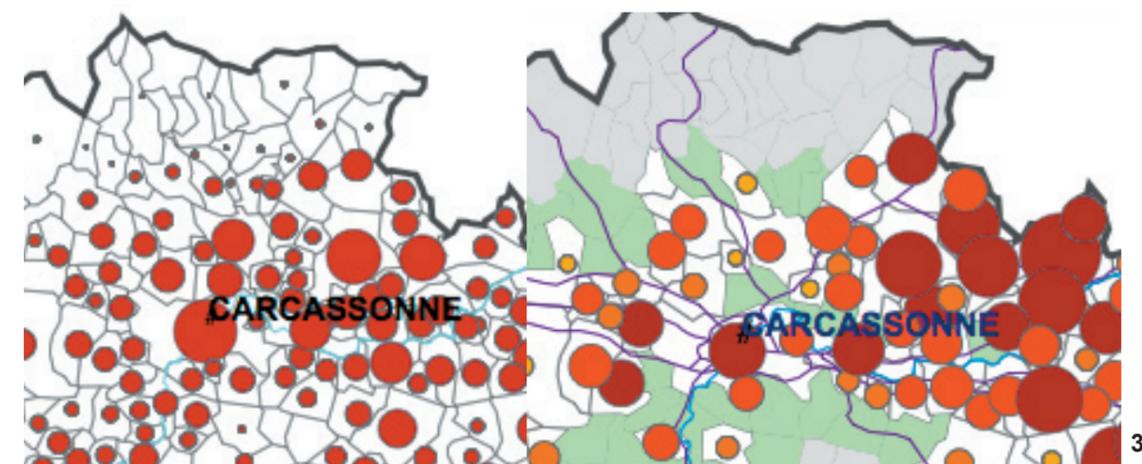
Dans ces territoires, la diminution de surface constatée en 2006 est de l'ordre de 4 à 5 % et semble devoir se poursuivre sur ce rythme en 2008-2009. Le phénomène y semble donc bien installé à court terme et devoir toucher 1,5 et 2 % de la surface totale par an.

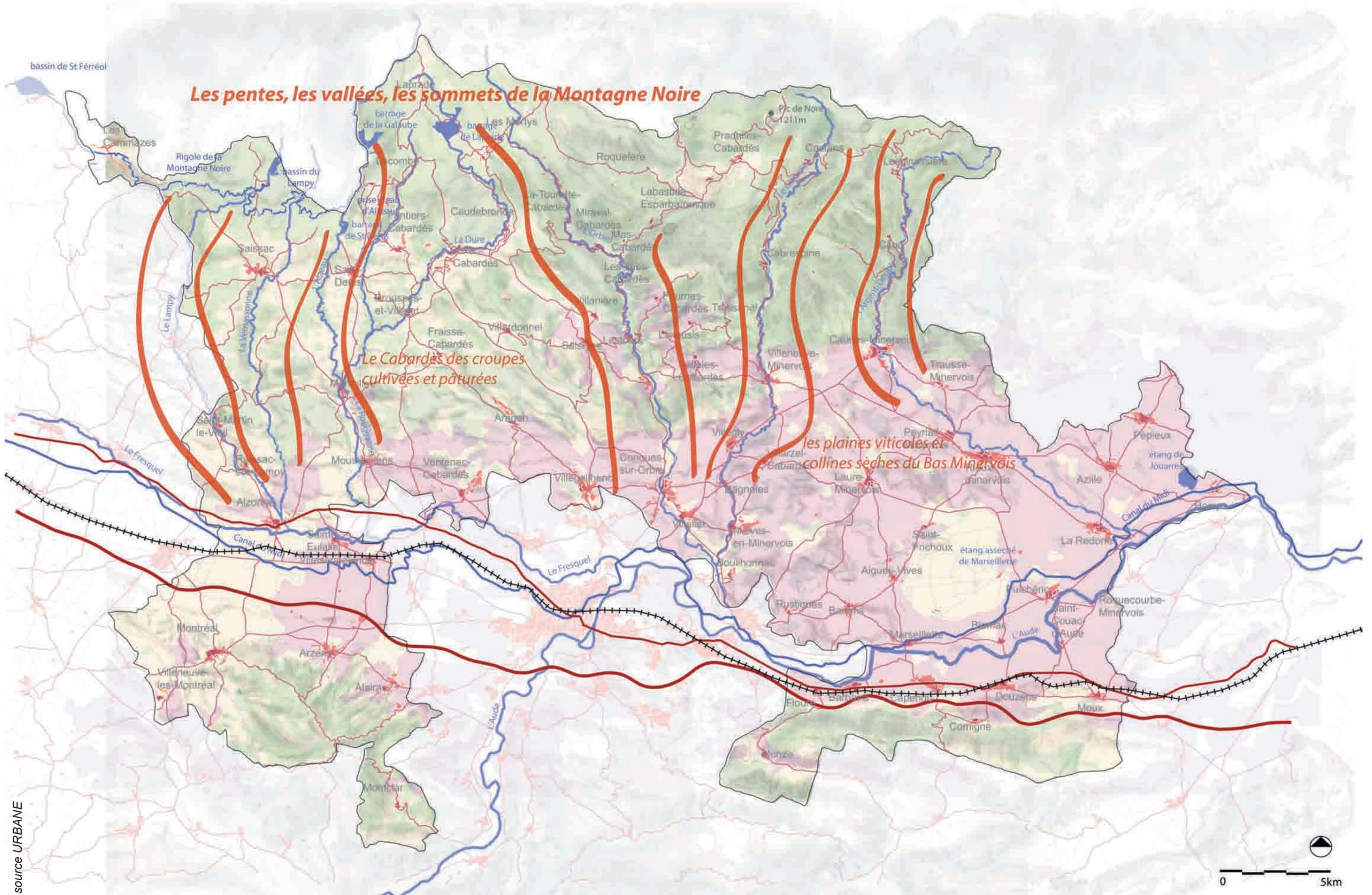
Au regard de l'importance de la vigne dans la structuration du paysage, l'arrachage est un enjeu important pour les années à venir d'autant plus qu'il procède d'un mitage régulier d'entités bien structurées et non pas d'une mutation brutale bien sectorisée.

A travers les chiffres recueillis, le phénomène semble épargner actuellement, les communautés de communes du «Cabardès au Canal du Midi» et de «La Malepère» ainsi que la commune de Montclar, et bien évidemment les territoires peu viticoles des contreforts de la Montagne Noire («Cabardès et Montagne Noire» et «Haut Cabardès») à l'exception toutefois de la commune de Salsigne.

Cumul des surfaces arrachées (1985-2007)

État des intentions d'arrachage 08 09





LES VALLÉES TRANSVERSALES DU NORD

Dans ces entités, cloisonnées en vision rapprochée, mais dont la cohérence d'ensemble se lit bien depuis le sillon, le paysage est lié à la morphologie fluviale des gorges. Elles se caractérisent par des fonds de vallée étroits, encadrés de versants développés et de petits sommets au relief plus ou moins amorti.

Caractères

Coteaux boisés et vallées encaissées avec une alternance de versants escarpés avec ripisylve dense et de terrasses alluviales cultivées ou pâturés, ses cheminements et points de vues ponctuels, ainsi que ses ensembles bâtis distincts sont les principales composantes du versant Sud de la Montagne Noire offrant un paysage intime.

Le piémont avec ses paysages méditerranéens: vallons boisés avec guarrigue sur les crêtes et coteaux pentus, ses vignes sur les replats et versants Suds. Alignements d'amandiers structurent et haies de cyprès protecteurs du Cers dominant structure ce paysage vallonné. La vallée de l'orbiel, contrastant par son caractère humide, marque la limite Est du Haut Cabardès.

Les villages y présentent une forte identité architecturale et abords immédiats façonnés par des pratiques culturelles : jardins, terrasses, ... qui ont humanisé un paysage minéral et sauvage. Ces limites des zones bâties sont en perte de lisibilité avancée du fait du recul ou de l'abandon des pratiques. Dans cette situation d'abandon assez généralisée, la vallée de Citou reste un exemple vivant de ce jardinage de l'espace. Le milieu naturel est diversifié et mêle forêts, landes, falaises, rocailles, pelouses ... Sa valeur patrimoniale y est reconnu à travers divers espaces recensés (ZNIEFF), dont plus particulièrement la «Vallée du Lampy», site d'intérêt communautaire au sens de la Directive Habitats.

Au cœur de la vallée de l'Orbiel, les séquelles d'activités industrielles plus ou moins récentes sont en attente de réparation : anciens ensembles miniers de Salsigne Villanière, ..., friche éolienne de Limousis, ...

Enjeux

- contenir la fermeture des milieux et tout particulièrement des fonds de vallée,
- contenir l'urbanisation avec un développement urbain harmonieux,
- préserver la lisibilité des limites de village (entretien ou reconquête des jardins, terrasses, ...),
- préserver la vallée de l'Orbiel comme liaison paysagère Nord/Sud du Haut Cabardès (qualités de la RD101),
- revaloriser les anciens sites miniers,
- reconquête des friches éoliennes.



Friche éolienne de Limousis



Ancien ensemble minier



Chênes à Montolieu



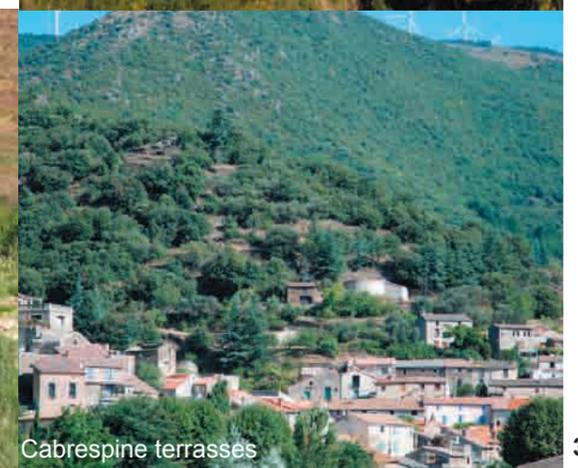
Vallée du Lampy



Saissac terrasses



Citou ramasseurs



Cabrespine terrasses

LE HAUT DE LA MONTAGNE NOIRE

Cette entité recouvre les hautes altitudes du Pays carcassonnais, espaces de forêts profondes entrecoupés de petites unités bocagères dévolues à l'élevage.

Caractères

La forêt originelle de Hêtre s'est largement effacée devant les reboisements résineux. Ces fûtaies de substitution, sombres et uniformes, marquent les versants et les plateaux et ferment les perspectives paysagères. De rares ouvertures sommitales (pic de Nore,) ou en crêtes ou limites de plateaux permettent des vues lointaines sur le sillon audois. Il est à noter que d'un point de vue sylvicole, la majorité de ces forêts de production sont en phase de maturité et donc d'exploitation massive potentielle à court terme.

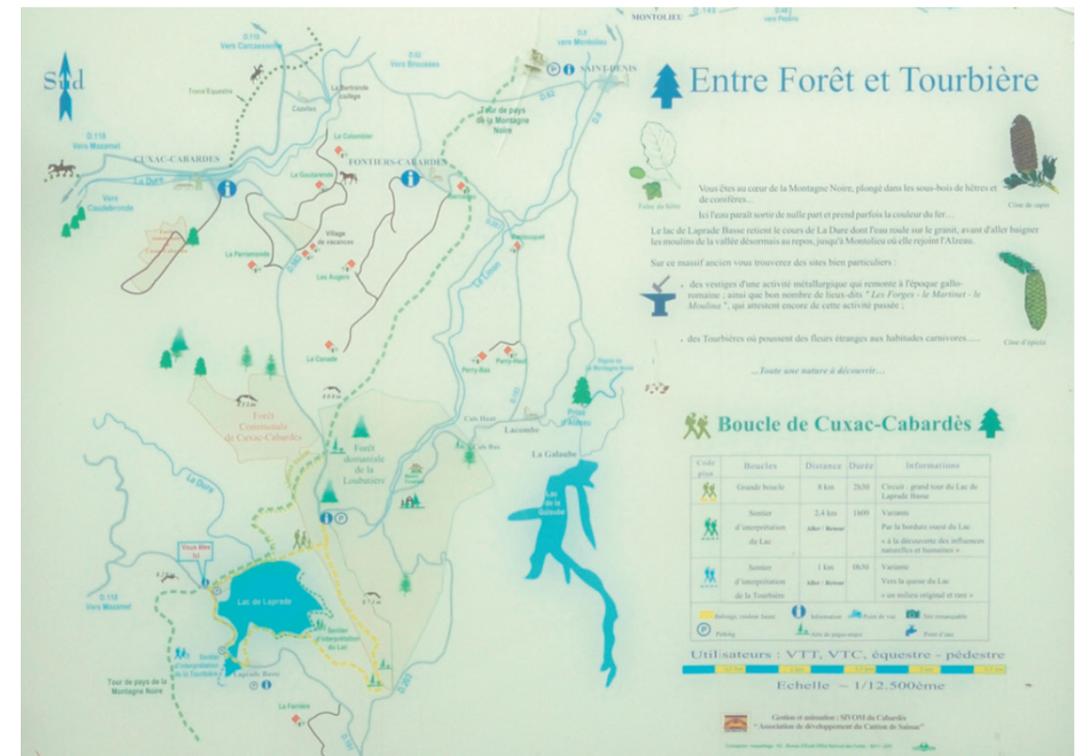
Les espaces agricoles dédiés à l'élevage offrent des respirations visuelles sur les plateaux. Cet élevage est majoritairement bovin, mais il faut noter la présence des ovins et de la limite de l'aire «AOC Roquefort», au Nord ouest (passible d'une réduction potentielle).

En ce qui concerne les milieux naturels, l'entité rassemble la plus forte densité du Pays Carcassonnais en espaces naturels reconnus (ZNIEFF, sites d'intérêt communautaire Directive Habitats, inventaire ENS Conseil Général de l'Aude, ...) dont des zones humides (tourbières, ...) ; au titre des Espaces Naturels Sensibles, le Conseil Général de l'Aude y a défini de larges espaces pour l'application de droits de préemption à son profit.

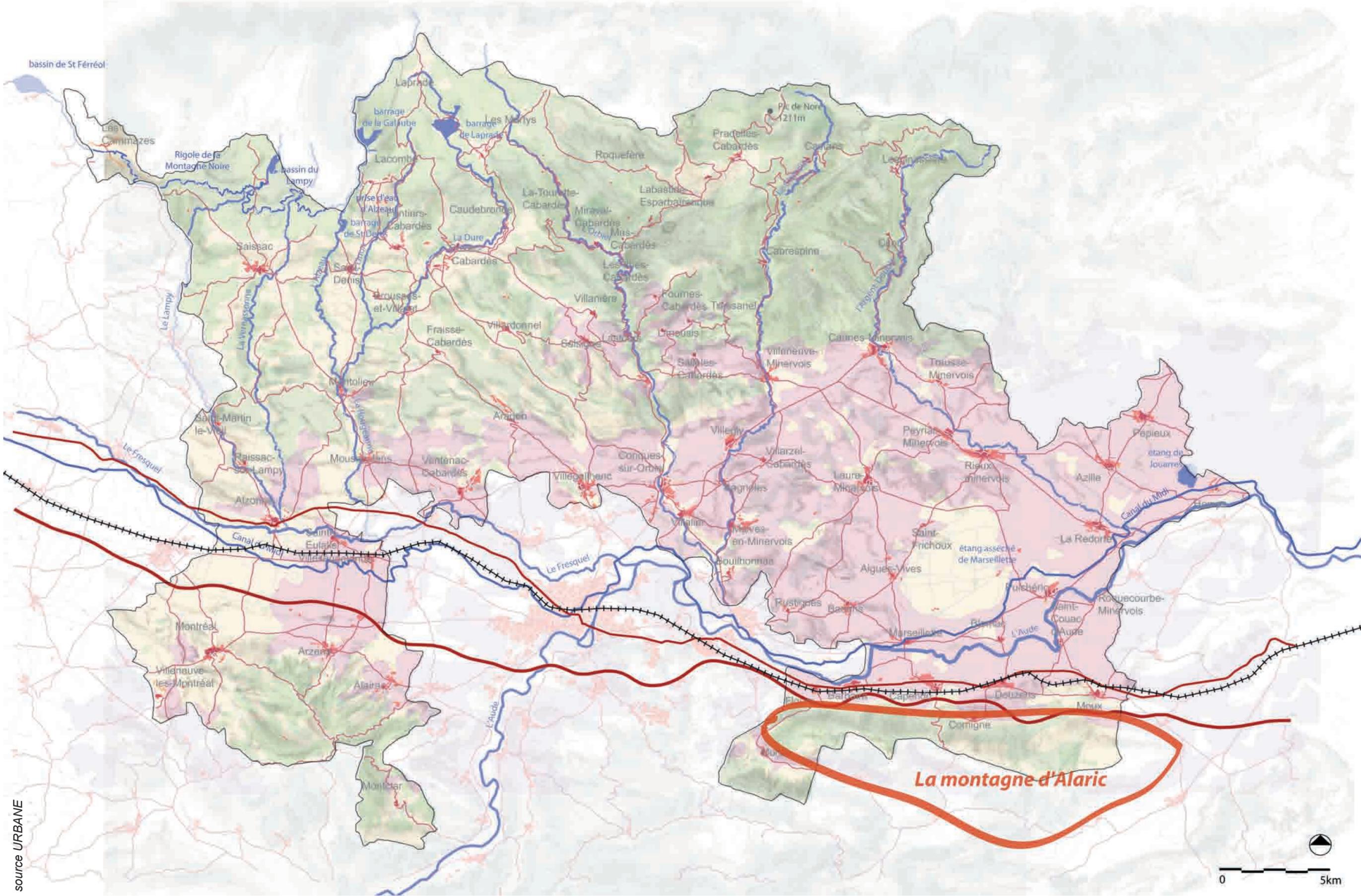
Au regard des enjeux paysagers à l'échelle de l'ensemble du sillon audois, des espaces de sensibilité ont été délimités dans le cadre du Plan Paysager Eolien de L'Aude, centré sur le Pic de Nore et le Pic de Nouret. Des implantations éoliennes sont toutefois déjà effectives, comme à Pradelles-Cabardès, avec un fort marquage paysager des arrière-plans de Cabrespine.

Enjeux

- anticiper le paysage forestier de demain après la phase d'exploitation des reboisements résineux actuels,
- encadrer le développement éolien,
- maintenir l'activité d'élevage par rapport à son rôle d'ouverture des milieux,
- intégrer une dimension paysagère à la politique de gestion des espaces naturels reconnus (notamment par rapport à la politique départementale en la matière).



Emergence de paysages emblématiques



source URBAINE

L'ALARIC

La montagne d'Alaric tient un rôle paysager majeur dans la Pays carcassonnais puisqu'elle vient en borner la limite sud dans sa partie orientale.

Caractères

Ce modelé de reliefs calcaires s'impose par ses zones rocheuses, ses cluses, ses vallées sèches, et sa couverture végétale où alternent des formations boisées clairsemées, le plus souvent à Pin, et la garrigue.

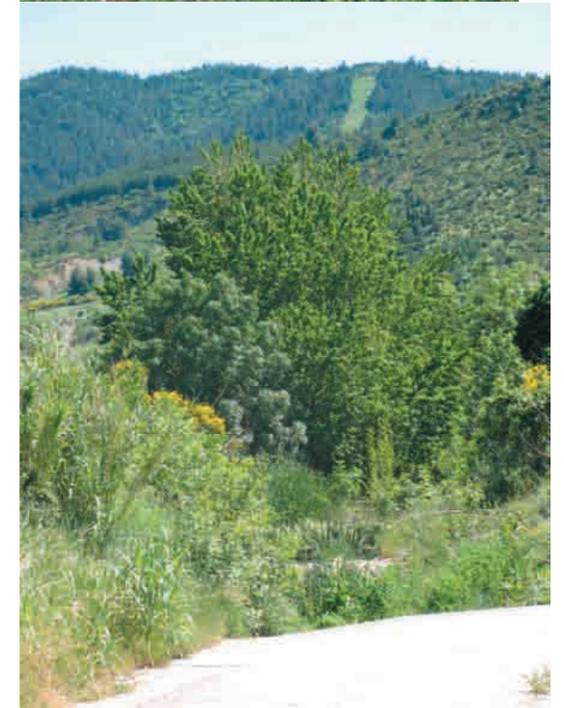
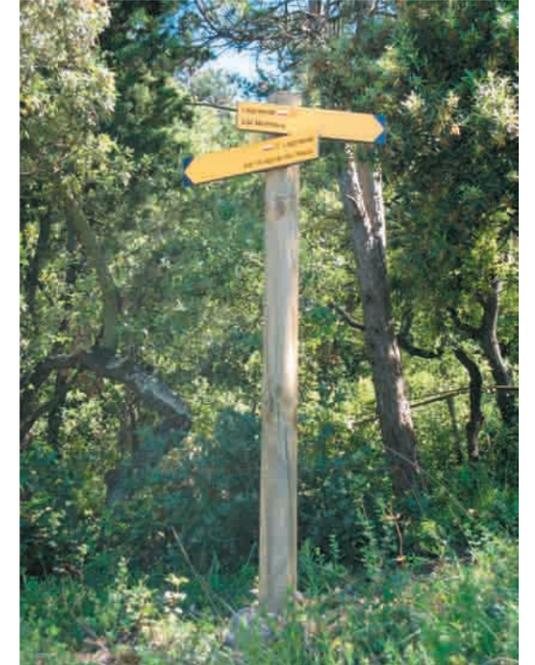
Sa présence est incontournable depuis l'autoroute qui longe ce chaînon.

La vigne tient un rôle important sur les contreforts et le piémont Sud. Comme dans le Minervois, **elle y façonne de micro-unités paysagères** juxtaposées que la déprise viticole déjà amorcée menace à court terme sur les pieds de versant «contenus» par l'autoroute.

La valeur du patrimoine naturel est ici reconnue par l'inventaire des ZNIEFF et le réseau Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux.

Enjeux

- prévenir ou encadrer la déprise viticole au regard de ses incidences paysagère,
- encadrer le développement éolien et photovoltaïque,
- intégrer une dimension paysagère à la politique de gestion des espaces naturels reconnus.



Barbaira



Depuis RD 503



Comigne

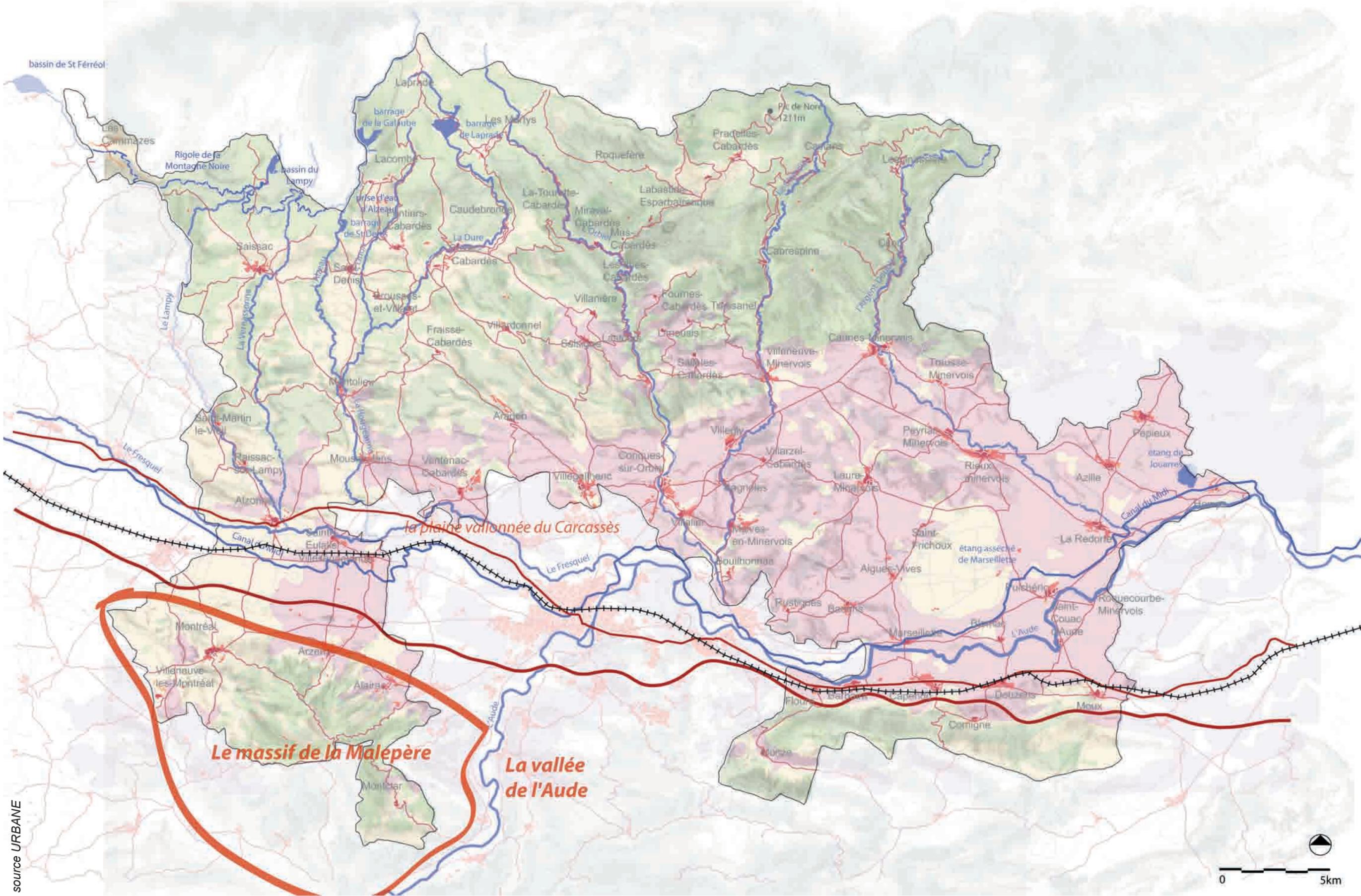


Depuis Floure



Forêt domaniale sur les crêtes

Emergence de paysages emblématiques



LA MALEPÈRE



Depuis Montréal

La Malepère constitue une petite entité originale qui borne le Pays carcassonnais au Sud-Ouest. Le paysage s'y organise en micro-unités autour de la structure en cône du relief.

Caractères

Cette zone offre **une mosaïque de milieux et d'occupations du sol en fonction des micro-oppositions de versants**. Elle présente différentes facettes où alternent : petites formations boisées, dont des peuplements à Chêne vert, garrigue, cultures céréalières et vignes. L'ensemble constitue un paysage bien structuré, équilibré et entretenu, qui conserve malgré tout, par place, un caractère sauvage.

Montréal en situation de balcon, en bordure du sillon audois, offre une vision panoramique exceptionnelle sur l'ensemble du Pays et la Montagne Noire. Son patrimoine bâti est reconnu à travers une ZPPAUP.

La qualité du patrimoine naturel y est reconnue par l'inventaire ZNIEFF, mais également par celui des sites d'intérêt communautaire au titre de la Directive Habitats.

Enjeux

- maintien de l'harmonie actuelle,
- prévenir la déprise viticole au regard de ses incidences paysagère,
- intégrer une dimension paysagère à la politique de gestion des espaces naturels reconnus.



Le Prunet Montréal

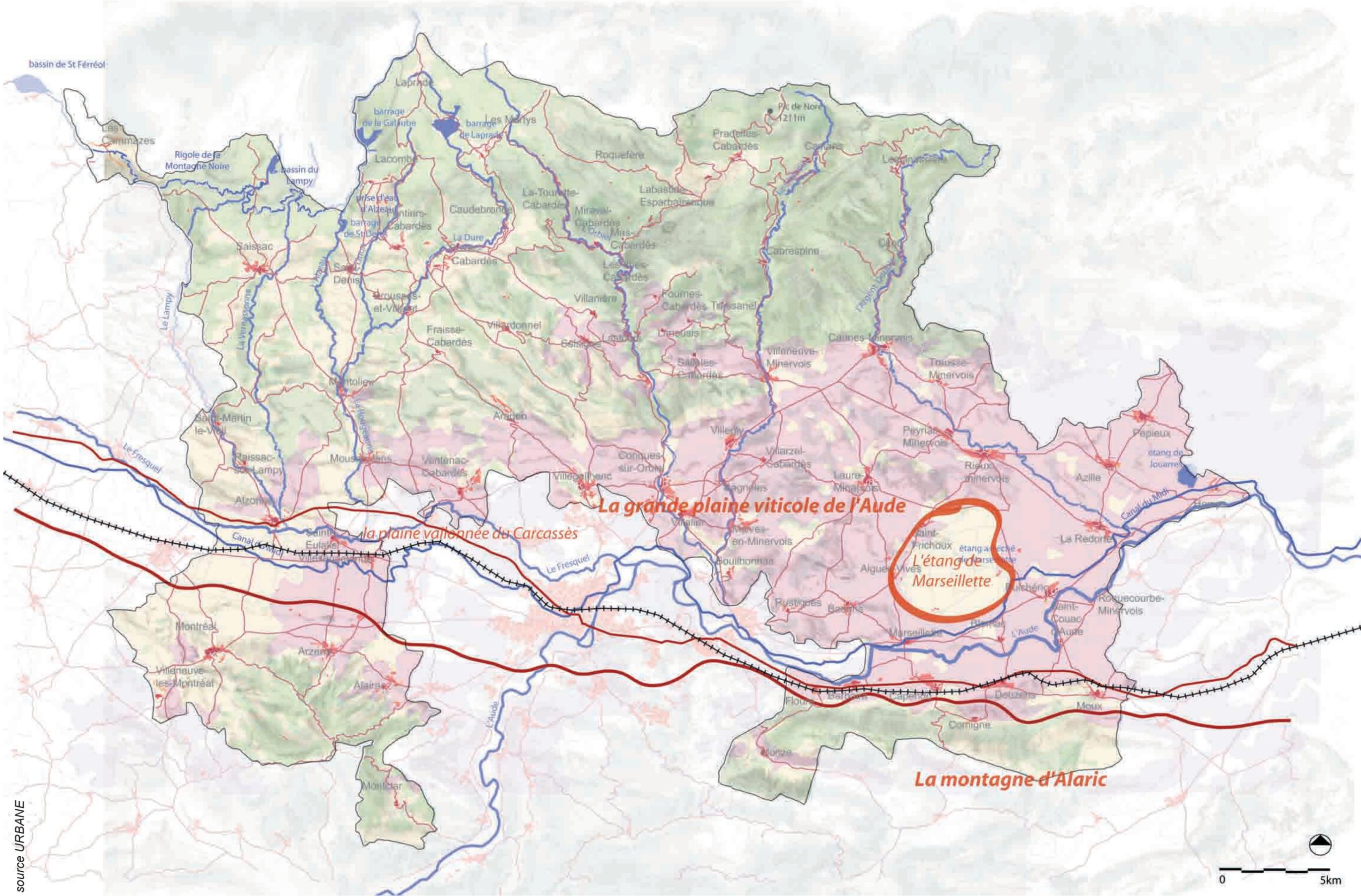


Montréal versant ouest



La Malepère depuis RD 43

Emergence de paysages emblématiques



source URBAINE

L'ÉTANG DE MARSEILLETTE

Cette petite entité est très atypique dans la Pays carcassonnais en raison de l'omniprésence de l'eau et des cultures agricoles qui s'y pratiquent.

Caractères

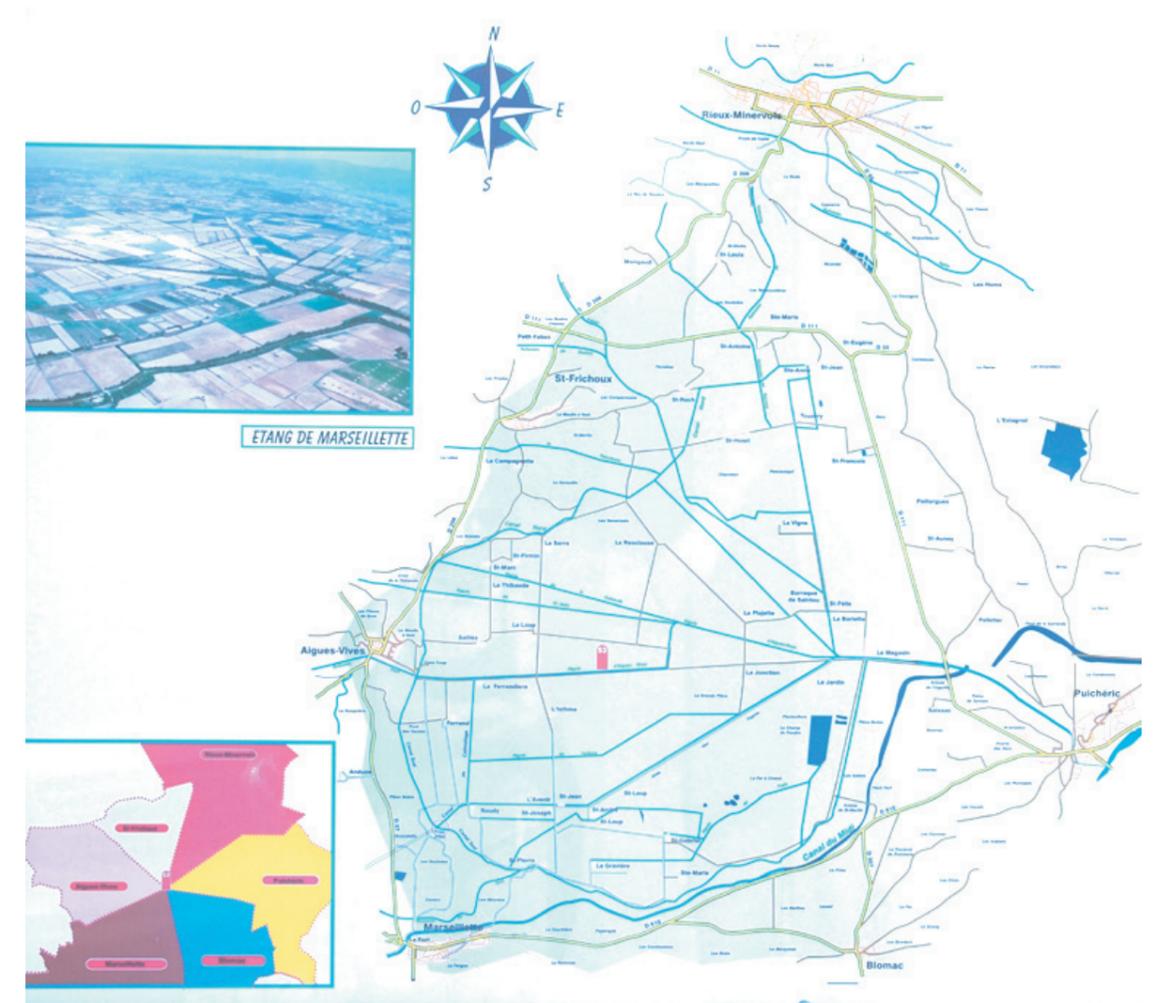
Le paysage est ici **un vaste jardin en mosaïque** où se juxtaposent vergers, vignes, cultures maraîchères, riziculture, ...

La structure radiale rythmée par les canaux est largement souligné par des alignement de Peuplier d'Italie.

La valeur patrimoniale des espaces interstitiels a été ici reconnue par l'inventaire au titre des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Général de l'Aude. La forte présence de l'eau est un intérêt majeur pour une avifaune spécifique.

Enjeu

maintien de l'harmonie actuelle.



Vergers vers St Gabriel



Marseillelette

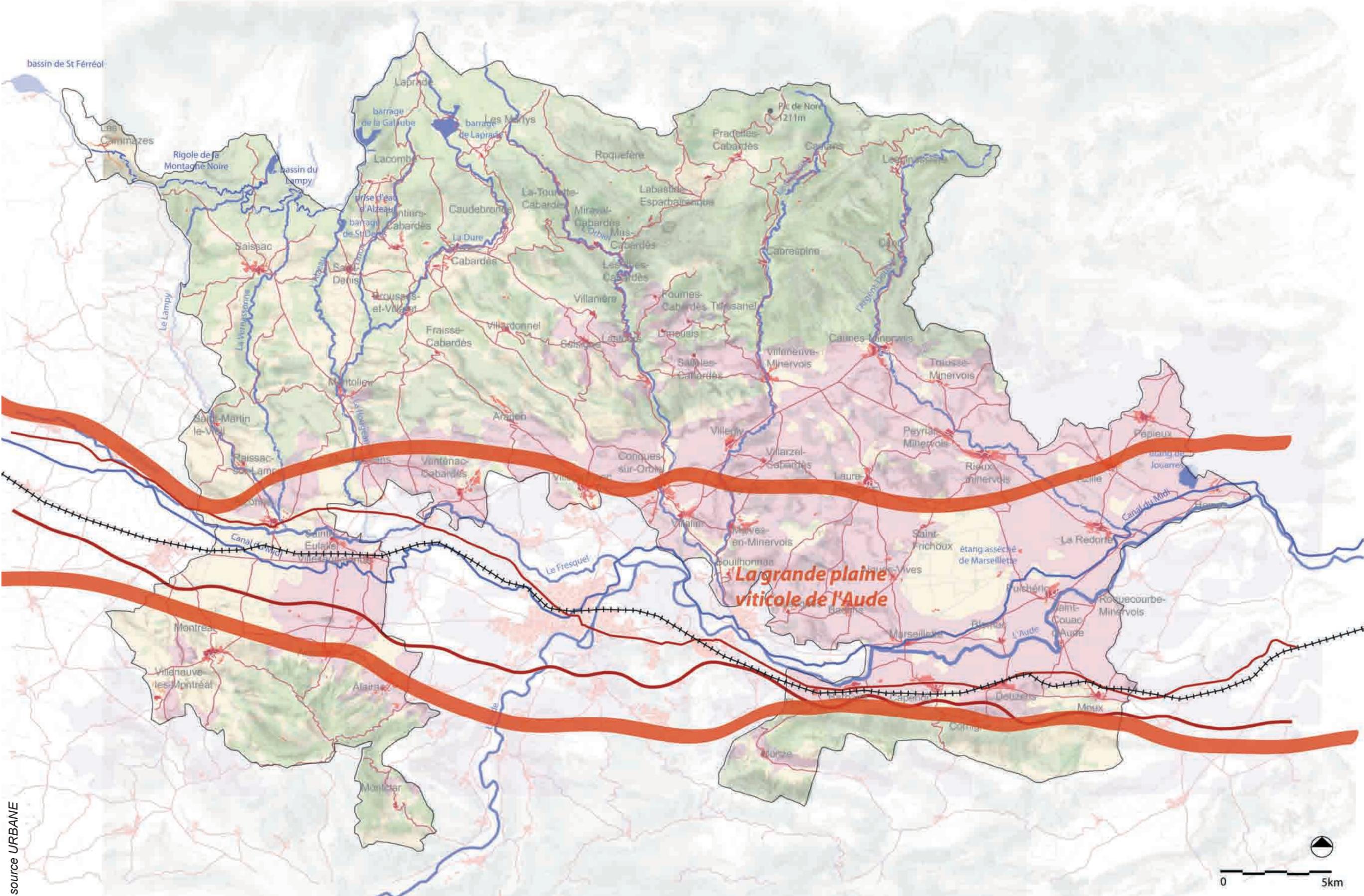


Depuis Saint Frichoux



Blomac

Emergence de paysages emblématiques



LE SILLON AUDOIS

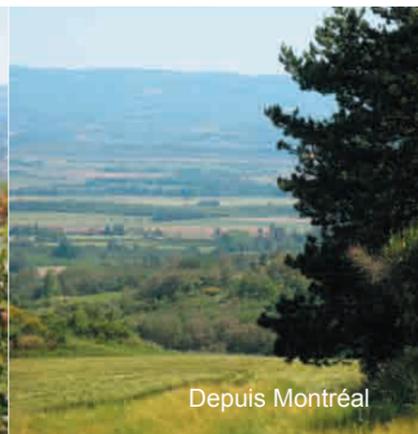
Le sillon: une vue d'ensemble et des micro paysages

Caractères

La richesse mais aussi la fragilité du grand paysage, c'est qu'il soit largement préçu, nombreuses sont les co-visibilités. Les secteurs de plaines dominés par les reliefs constituent des paysages ouverts où les lignes sont marquées par des alignements le long des infrastructures et micro-reliefs. La composition de ces paysages très ouverts, cadrés au Nord et au Sud par la silhouette des massifs favorisant un effet de large couloir, est fragilisée par différents types de construction, de l'éolien au photovoltaïque en passant par l'habitat individuel. Si les corps de ferme et domaines sont traditionnellement et harmonieusement dispersés dans ce paysage, les menaces de l'éparpillement urbain contemporain sont fortes. Aux abords des centralités villageoises, les extensions urbaines malheureuses sont fréquentes, ainsi les prémices d'un mitage se font déjà sentir.

Enjeux

- limiter l'étalement urbain, croissant aux abords des infrastructures routières notamment,
- lutter contre la banalisation des paysages à travers des cultures de céréales dominantes et une présence croissante des friches,
- éviter la fermeture des reliefs par des boisement peu entretenus,
- soigner les nombreuses co-visibilités (cité, canal, reliefs...).



Séquences traversées par le canal du Midi

Traversé par les infrastructures le sillon accueille le canal qui le parcourt en séquences. C'est à partir de cet ouvrage que l'on peut décrire les trois entités agricole du sillon:

- A l'extrême Ouest du Pays Carcassonnais, la partie la plus orientale du **Lauragais**. Avec un relief modéré, la culture des coteaux lauragais à cours depuis l'antiquité. Aujourd'hui c'est l'exploitation céréalière intensive qui domine. Paysage doux, ouvert, ménageant de multiples points de vues ouvrant sur de vastes panoramas. L'habitat traditionnel rural vient s'y installer çà et là en corps de fermes protégés par une enceinte arborée.

- Plus à l'Est, au cœur du Pays, le **carcassonnais**. Il constitue une transition entre les deux entités marquées que forment le Lauragais à l'Ouest et le Minervois à l'Est, où de vastes parcelles céréalières viennent rencontrer des parcelles de vignes plus modestes conservant ainsi un caractère bocager et produisant une grande richesse visuelle. Amandiers, chênes, hêtres accompagnent la

vigne. C'est à la hauteur de Carcassonne, à la rencontre du Fresquel, que l'Aude vient sillonner ce territoire de plaine, accompagné de sa ripisylve marquant le paysage, doublant ainsi le canal et ses alignements arborés. La présence de l'eau se devine à travers une végétation spontanée ponctuelle composée de saules, de peupliers. La présence du bâti traditionnel des domaines agricoles, entourés de cyprès et de feuillus, est soulignée par l'horizontalité du paysage cultivé.

- A l'extrémité Est du Pays et se prolongeant au-delà, le **Minervois** offre un paysage radicalement plus méditerranéen où dominent vigne et cyprès, la végétation arborée se localisant sur les micro-reliefs qui ponctuent le site. L'influence méditerranéenne s'y fait définitivement sentir avec pins, cistes et genêts. Seuls des feuillus persistent avec le passage de l'eau.

4

**Dynamiques
territoriales et
paysagères
contemporaines**

QUEL PROJET DE PAYSAGE AVEC LES ÉNERGIES RENOUVELABLES?

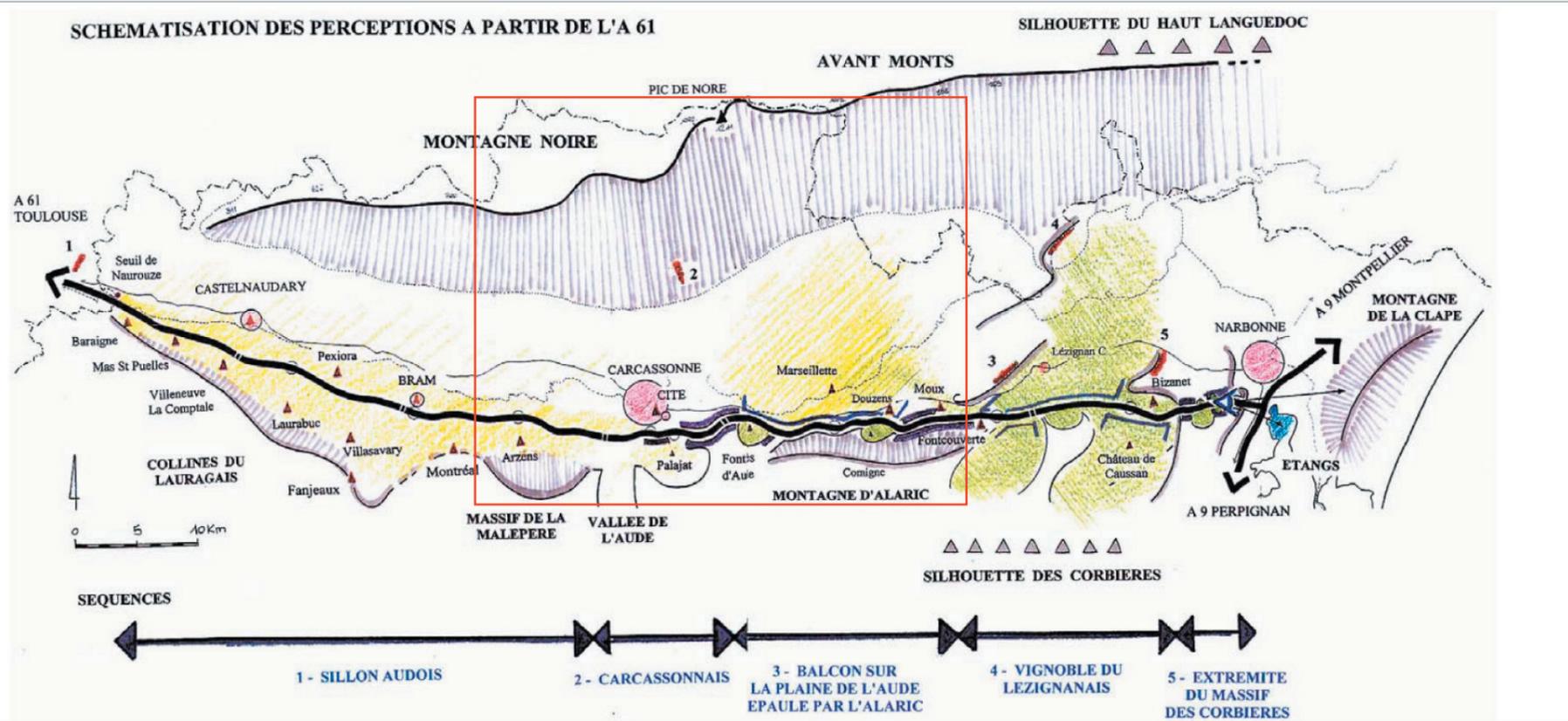
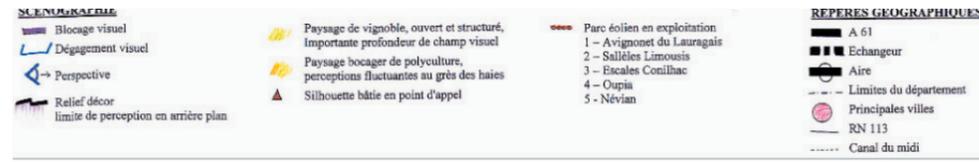
Partager les valeurs et les sensibilités des paysages

Les ressources vent et soleil constituent des alternatives non négligeables à la production électrique actuelle. Toutefois, dans une perspective de développement durable, la production seule d'énergies dites «vertes» ne peut répondre à la complexité des dynamiques territoriales. Les impacts dans le paysage et la qualité des lieux ont un coût qu'il convient de mesurer au regard de la richesse du patrimoine local (bâti, espaces de nature cultivés ou non). L'installation d'infrastructures de production d'énergie renouvelables (parc éolien, «petit» photovoltaïque en toiture et centrales photovoltaïques au sol) implique donc une connaissance partagée des valeurs et sensibilités paysagères du pays Carcassonnais à différentes échelles.

L'éolien impacte le grand paysage, du sillon lauragais et audois jusqu'aux reliefs Nord et Sud, au-delà des limites du pays. Le photovoltaïque comporte deux facettes. L'implantation de centrales au sol, qui est aujourd'hui encadrée par l'Etat, se lit à l'échelle des micro-paysages, plus intimes où les covisibilités sont plus fines. Le photovoltaïque «intégré» en toiture, sur hangar agricole ou habitat privatif, vient lui banaliser des paysages agricoles et bâti au patrimoine riche, qui compose le caractère du pays.

La nécessité de produire de l'énergie renouvelable doit s'harmoniser avec l'ensemble des questions posées par le territoire pour garantir une qualité des lieux à travers la valorisation des paysages et de tout ce qui les construit. Pour ce faire, les différents types d'implantations doivent s'articuler avec respect aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels du Pays: devenir de l'agriculture et de la vigne en particulier, préservation et mise en valeur d'un patrimoine naturel et bâti menacé par la banalisation, constructions neuves et durables, lutte contre le gaspillage de l'espace par une urbanisation qui s'étale, réhabilitation du bassin minier de Salsigne, préservation des ressources en eau....

L'échelle du Pays Carcassonnais permet aux intercommunalités qui le composent de construire un projet de paysage avec les énergies renouvelable, et d'adopter une ligne de conduite commune au regard des implantations à venir, s'interrogeant sur des éléments de composition; quel rythme, quelles vues, ouvertures/ fermetures, accessibilité?



PLAN DE GESTION DES PAYSAGES AUDOIS VIS A VIS DES PROJETS EOLIENS - PHASE 2 : EVALUATION DE LA MONTAGNE NOIRE
Atelier AKENE Paysage - Corine Corbier, Ingénieur Paysagiste - Sylvie Lalot, Ingénieur Paysagiste et Paysagiste D.P.L.G. - Jean-Michel Meyer - Géographe - 19, Allée de Lodona - 13 080 LUYNES - Tél : 04 42 60 94 37 - Akene.paysage@free.fr - Edition JUIN 2005

Extrait du Plan Paysager Eolien de l'Aude porté par l'Etat et le Département - 2005

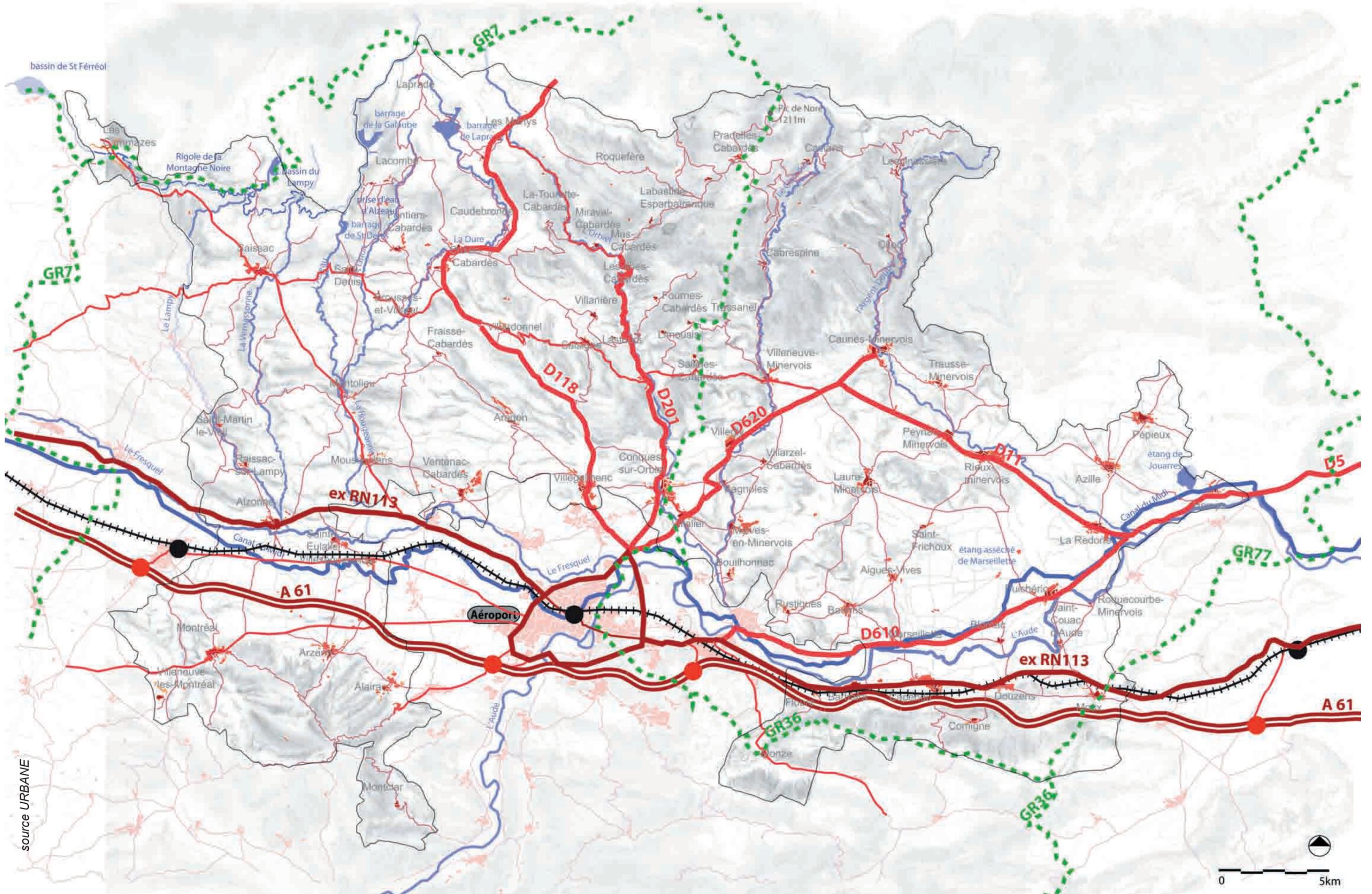
Se poser la question des échelles dans l'intégration paysagère, c'est aussi se poser plus globalement la question de l'échelle de la production, de l'acheminement, de la consommation...

* ZDE

- 2 Zones de Développement Eolien arrêtées (arrêté préfectoral du 13/05/2008)
- Cabardès-Montagne Noire: Caudrebonde, Lacombe, Cuxac-Cabardès. max. 24 Mw
- Plateau du Sambres: Labastide-Esparbaïrenque, Mas-Cabardès, Roquefère. max. 53 Mw

D'autres ZDE sont en cours de validation.

Dynamiques territoriales et paysagères contemporaines



source URBANE

LES DÉPLACEMENTS ET INFRASTRUCTURES



Alairac



Barbaira



La Redorte



Fraïssé Cabardès



Labastide E

L'organisation du territoire et du paysage se lit à travers un fonctionnement lié aux infrastructures. Dans ce territoire traversé et circulé depuis les temps les plus anciens, les axes de circulations constituent tantôt des vecteurs d'urbanisation, tantôt des chemins plus discrets qui forment un patrimoine à valoriser.

Avec le développement des modes de transport, les infrastructures se sont adaptées. Sur le territoire du Pays, un grand nombre de modes est présent, offrant des manières différentes de découvrir le territoire: voie ferrée, autoroute, Canal du Midi, réseau routier hiérarchisé, chemins communaux, chemins de randonnée.... Pour chacun de ces modes des enjeux de valorisation et de préservation existent.

Véritable armature structurante, les infrastructures et modes de déplacements non seulement organisent la vie sur un territoire, mais aussi le donnent à lire. L'action des collectivités pour travailler les itinéraires, et à travers eux, mettre en scène les territoires et les paysages à différentes échelles, constitue un enjeu majeur pour le Pays.

L'A 61 : 4 échangeurs qui ont une incidence sur le développement de l'urbanisation

La voie ferrée : 3 gares, quelle desserte pour le pays aujourd'hui?

L'ex RN 113 : un itinéraire pas toujours requalifié

Le contournement de Carcassonne : un diffuseur vecteur d'urbanisation autour

Le réseau en étoile des départementales : des axes qui cristallisent l'urbanisation et installation de périphéries, un enjeu de paysage routier. Les itinéraires de découverte qui garantissent l'identité du pays

Les chemins de grande randonnée : un potentiel de découverte et de développement

Le Canal du Midi : un potentiel, un fil conducteur auquel s'accrocher

L'ancienne voie ferrée (côté Minervois, Villeneuve Montréal..) : un potentiel à réexploiter?



RD 610 à Homps



Montréal



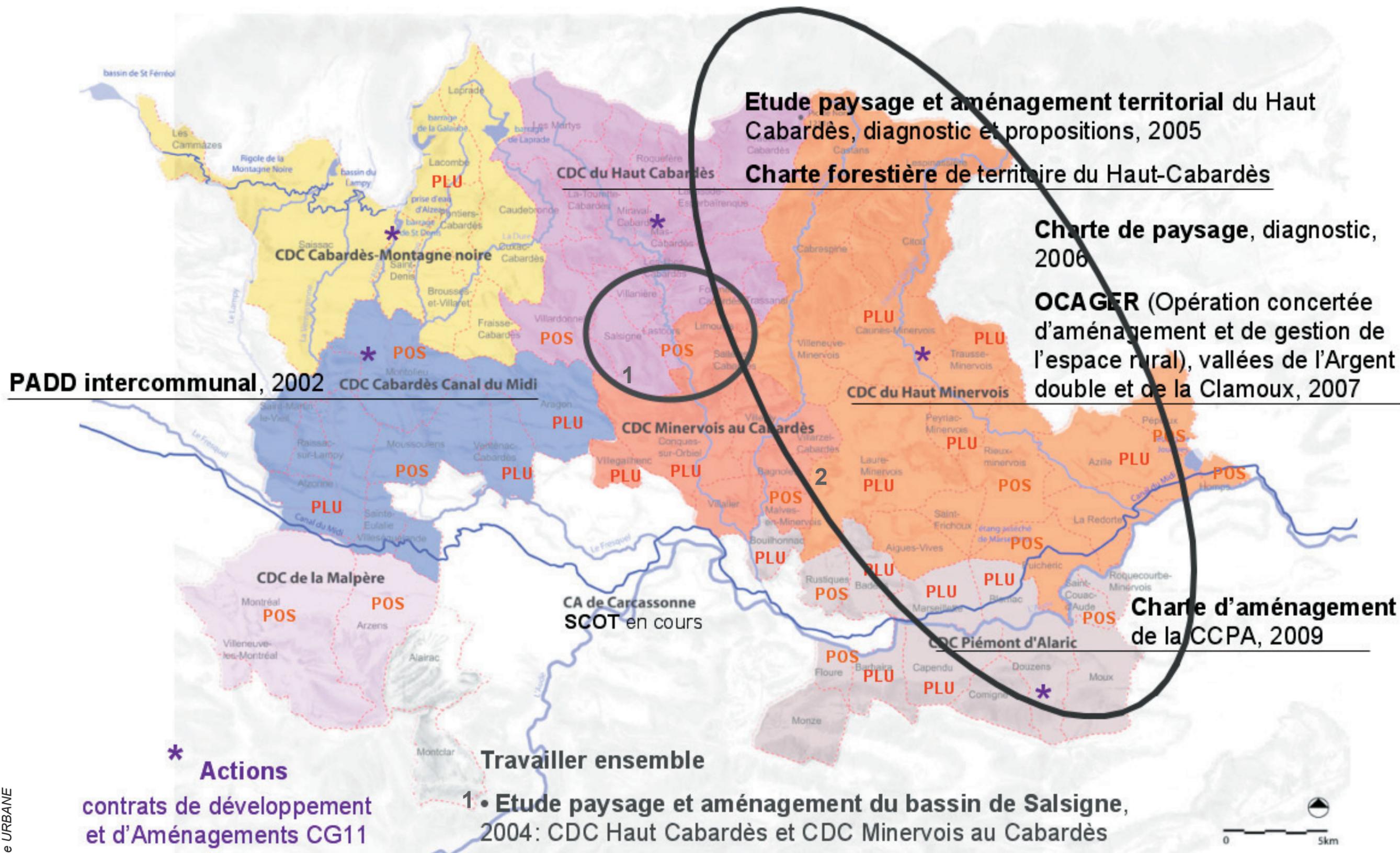
La voie ferrée à Barbaira



RD 11 entre Peyriac et Rieux Minervois



Depuis Mirameont



PADD intercommunal, 2002

Etude paysage et aménagement territorial du Haut Cabardès, diagnostic et propositions, 2005
Charte forestière de territoire du Haut-Cabardès

Charte de paysage, diagnostic, 2006

OCAGER (Opération concertée d'aménagement et de gestion de l'espace rural), vallées de l'Argent double et de la Clamoux, 2007

Charte d'aménagement de la CCPA, 2009

*** Actions**

Travailler ensemble

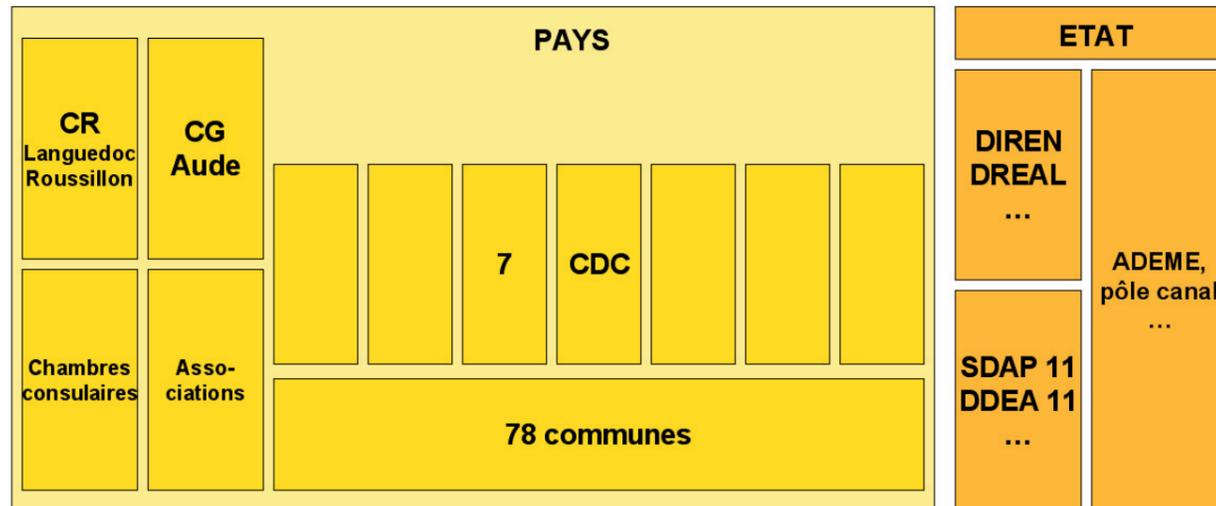
contrats de développement et d'Aménagements CG11

1 • **Etude paysage et aménagement du bassin de Salsigne, 2004: CDC Haut Cabardès et CDC Minervois au Cabardès**

2 • **En cours : Schéma de ZDE et ZDPS: CDC Piémont d'Alaric, Haut Cabardès, Haut Minervois**

UNE DYNAMIQUE D' ACTIONS

L'association du pays carcassonnais a émergé le 11 décembre 2000. Sa préfiguration a rassemblé élus locaux (pratique de développement local dans de nombreux micro territoires), acteurs socio économiques du carcassonnais avec le soutien des services de l'État et du Conseil Général (programme Pays cathare). En juin 2005 un nouveau périmètre sans la communauté d'agglomération de Carcassonne est reconnu, posant de nouvelles questions (liens avec l'agglomération malgré tout, position du Pays).



Le pays constitue aujourd'hui un acteur dans la coopération des territoires pour aller vers une reconnaissance commune, à travers la charte architecturale et paysagère notamment, des caractères et sensibilités de ses paysages. Porté par les acteurs politiques, sociaux et économiques, il constitue le coordinateur d'un projet de paysage global, où dynamiques économiques, sociales, environnementales et culturelles sont valorisées.

La charte du Pays, autour de laquelle les acteurs locaux se rassemblent, propose une **stratégie de développement** dégageant trois axes de travail :

- un développement économique harmonieux
- la préservation et valorisation des ressources du pays
- la construction d'un pays solidaire

Chacun de ces axes implique le territoire dans ses dimensions de paysage et de patrimoine bâti. Comment valoriser l'identité paysagère et bâtie du territoire ? Comment s'appuyer sur ses caractères pour construire l'avenir ? La charte architecturale et paysagère doit permettre de constituer un référent pour rendre compte de la richesse et des caractères. Elle va permettre d'envisager des orientations et une ligne de conduite pour continuer à évoluer sans perdre ses intérêts.

Au sein des intercommunalité, les communes ont produit et continuent de conduire des études, à différents niveaux d'un territoire à l'autre, qui portent sur le paysage, l'aménagement, le bâti, etc... Aujourd'hui, à l'échelle du Pays, l'enjeu est certes de reconnaître les différences mais aussi d'avancer sur les points communs, partager de façon équivalente et commune les caractères des Paysages, du bâti et de l'urbain.

Pays carcassonnais: 39 669 habitants,
 dont CDC Piémont d'ALARIC: 6 800
 CDC Haut Minervois: 12 745
 CDC Minervois au Cabardès: 6 500
 CDC Haut-Cabardès: 2 000
 CDC Cabardès Montagne-Noire: 3 459
 CDC Cabardès-Canal du Midi: 5 700
 CDC Malepère: 3 200
 Montclar: 173
 Alairac: 1 034

Carcassonne: 46 216
CA de Carcassonne: 48 212

Avec la charte architecturale et paysagère, le Pays se dote d'un outil d'aide à la décision pour rassembler, coordonner là où aujourd'hui on observe encore une grande diversité d'actions, de questionnements et d'avancements. Structure même de la coopération, **le Pays construit avec ses membres une vision commune de son territoire face aux sensibilités et enjeux à venir.**

Face à ces défis un certain nombre de questionnements émergent:

Sur le territoire :

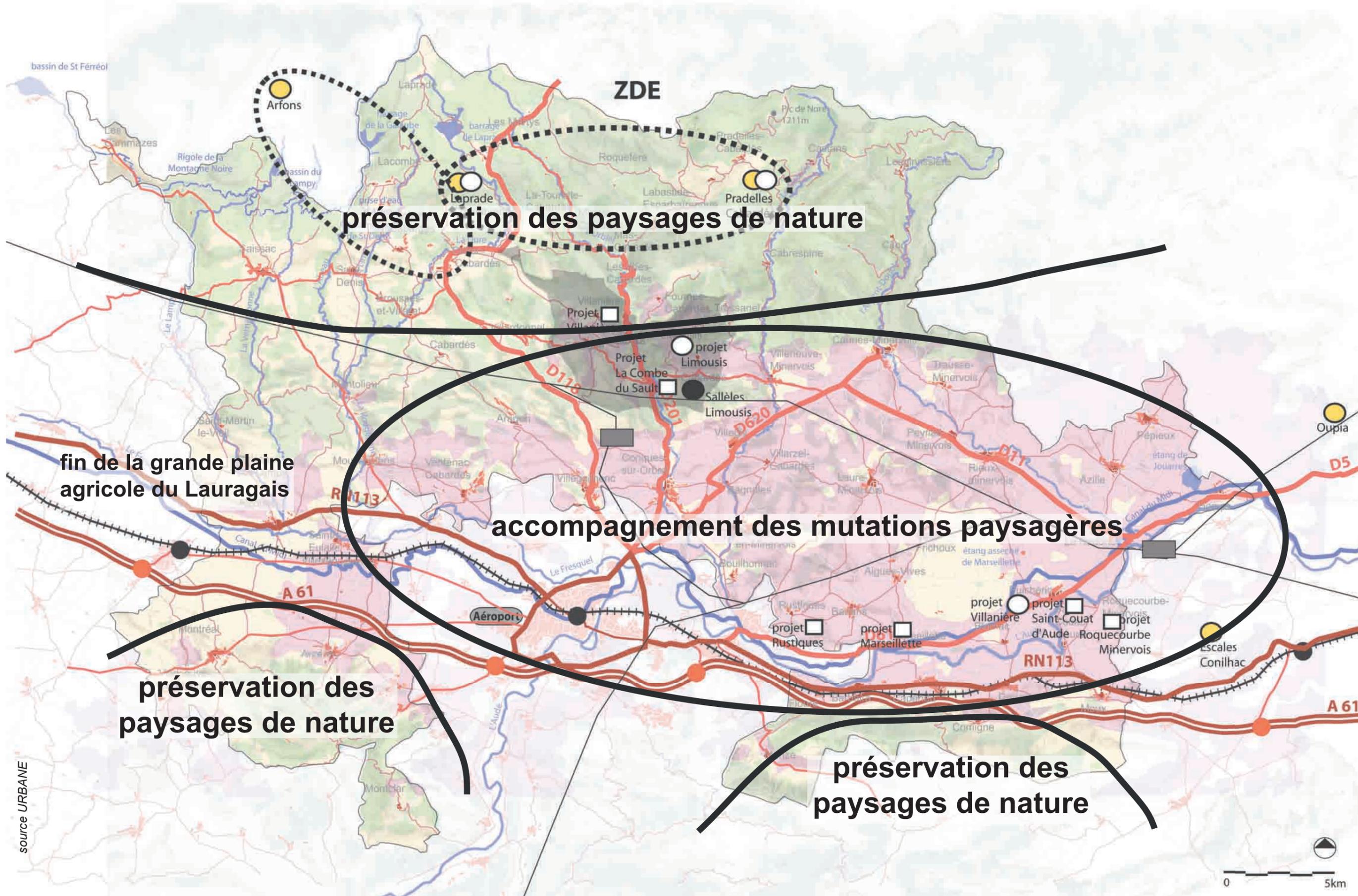
Comment préserver l'identité d'un territoire sans le figer dans la « protection » ? Comment continuer à s'installer dans ce territoire ? Comment s'étendre ? Comment renouveler l'existant pour accueillir les populations futures ?
 Quelle gestion de la mutation viticole/forestière au regard notamment de la pression foncière ? au regard des paysages ? quelles reconversions économiques possibles ?
 Quelle place pour les énergies renouvelables ? Comment aborder les questions de développement « soutenable » dans leur globalité ?

Quel lien avec la communauté d'Agglomération de Carcassonne? avec le SCOT en cours d'élaboration?

Sur la charte :

La charte constitue un outils de reconnaissance commune du patrimoine d'un territoire afin d'éviter d'y mener une activité destructrice.
 Comment utiliser de façon opérationnelle l'outil charte ? quelle articulation avec les documents d'urbanisme, eux seuls opposables ?
 Comment communiquer, animer la charte, la faire vivre dans le temps et « donner envie » ?





OCCUPATIONS ET MUTATIONS: les enjeux d'un projet commun, la charte

Les modes d'occupation et les paysages, issus d'une géographie et d'une histoire, ne sont pas statiques et les mutations se poursuivent mais dans un contexte de grandes fragilités avec des transformations liées à:

- l'usage agricole, sylvicole, viticole
 - l'usage « industriel » du paysage: les énergies renouvelables (éolien, solaire), les extractions....
 - la place des itinéraires: routes, voies ferrées, voie d'eau, chemins....
- Accompagner ces mutations, c'est définir les objectifs et ligne de conduite communs au service d'un projet de paysage / d'un projet de territoire.**
- l'étalement urbain généré par l'usage omniprésent de la voiture

Accompagner ces mutations, c'est définir les objectifs et ligne de conduite communs au service d'un projet de paysage / d'un projet de territoire.

Le Pays Carcassonnais se rassemble dans une diversité qui en fait la richesse. La banalisation des paysages à travers des installations indifférenciées menace ce qui fait identité aujourd'hui :

- sur l'existant avec la disparition progressive des modes constructifs et petits éléments qui font caractères et identité ;
- à travers des extensions urbaines qui, dans la continuité des installations historiques proches et lointaines, se doivent de faire appel aux valeurs du site et au bon sens ;
- par l'équipement du paysage d'infrastructures liées aux énergies renouvelables sans chercher une composition nouvelle (le même risque que les zones banalisées de commerces et d'activités en couronne d'agglomération mais sur un territoire plus vaste).



Villeneuve les Montréal



site éolien en friche Limousin



vigne arrachée autour d'Aragon



exemple de centrale solaire au sol

Le Pays Carcassonnais, un territoire de diversité

Les intérêts :

- une diversité, source de richesses,**
- une diversité d'acteurs**
- une dynamique d'actions engagées**

Les enjeux culturels, urbains, naturels..... :

1 habitat ancien et valorisation

2 patrimoine construit récent et reconnaissance

3 les formes de l'extension urbaine

4 les espaces publics comme lien

5 la préservation des couronnes de jardins et la positivation des zones inondables

6 les entrées de ville et les secteurs spécialisés

7 les déplacements : les routes et itinéraires (hiérarchisation, mise en valeur préservation)

8 la préservation et reconnaissance des systèmes liés à l'eau et à la géologie

9 la place des énergies renouvelables dans le paysage

10 les évolutions des structures du paysage : vigne, forêt, pâturages.....